



Chambre des communes
CANADA

**Sous-comité sur les secteurs industriels canadiens
du comité permanent de l'industrie, des sciences
et de la technologie**

SSIS • NUMÉRO 002 • 2^e SESSION • 40^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le jeudi 12 mars 2009

—
Président

M. Dave Van Kesteren

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante :

<http://www.parl.gc.ca>

Sous-comité sur les secteurs industriels canadiens du Comité permanent de l'industrie, des sciences et de la technologie

Le jeudi 12 mars 2009

• (0905)

[Traduction]

Le président (M. Dave Van Kesteren (Chatham-Kent—Essex, PCC)): Bonjour.

Bienvenue à la séance du Sous-comité sur les secteurs industriels canadiens du Comité permanent de l'industrie, des sciences et de la technologie. La réunion portera sur la crise qui frappe certains secteurs industriels canadiens, dont l'aérospatiale, l'énergie, la foresterie, les hautes technologies et le secteur manufacturier.

Nous accueillons aujourd'hui des représentants de l'industrie forestière. Nous vous demandons de faire votre exposé en sept minutes, car le temps est limité.

Nous commençons par M. Lazar.

M. Avrim Lazar (président et chef de la direction, Association des produits forestiers du Canada): Merci.

Permettez-moi de féliciter le sous-comité d'avoir choisi de tenir cette séance. Nous apprécions l'intérêt porté au dossier.

Je représente l'Association des produits forestiers du Canada, qui compte des membres d'un océan à l'autre, dans 70 p. 100 des activités forestières au Canada, notamment la pulpe, le papier et le bois.

Je suis certain que le comité sait que l'industrie forestière de tout le pays vit actuellement une crise dévastatrice. Je suis certain que les députés ont l'occasion de constater que lorsque nous parlons de pertes d'emplois, nous ne parlons pas uniquement des personnes qui perdent leur emploi, mais également de la destruction de communautés entières, de la dévaluation des maisons, et de l'augmentation de l'alcoolisme et de la violence familiale. Le sujet qui nous intéresse ne concerne pas simplement les pertes d'emploi enregistrées; il concerne l'intégrité sociale du Canada rural.

Même si la destruction, le déchirement et la maladie de la désintégration sociale que nous vivons sont sujets de grandes préoccupations, je veux également rassurer le comité: les prix des produits forestiers se redresseront et de nouveaux marchés verront le jour. Lorsque les prix se seront redressés, le Canada sera très avantagé.

Notre travail dans l'industrie forestière est double. Notre premier travail consiste à survivre à partir de maintenant, jusqu'à ce que les marchés se redressent. Le second travail consiste à nous préparer à être concurrentiels lorsque les marchés se redresseront. La bonne nouvelle, c'est que bon nombre de nos compétiteurs sont aussi touchés que nous. Le Brésil et la Russie ont dû cesser leurs activités en raison de la crise du crédit; ils ont besoin du crédit. Les Européens ont été considérablement touchés, non seulement par la crise du crédit, mais aussi par l'augmentation des prix.

Je suis certain que vous vous demandez ce que le gouvernement peut faire. Nous savons ce que nous devons faire dans l'industrie, et nous le faisons, mais que peut faire le gouvernement?

Clairement, le gouvernement ne peut pas augmenter la demande de papier journal ou les prix du bois — il faut attendre que les marchés s'en chargent —, mais il peut nous aider dès maintenant à traverser cette période jusqu'à ce que les marchés se redressent. Le gouvernement a pris beaucoup de bonnes mesures dans le cadre du programme de travail partagé, ce qui a permis de garder ouvertes de nombreuses scieries qui autrement auraient fermé. Les annonces des changements apportés à EDC et le nouveau financement de la dette sont très positifs, et nous espérons que les dispositions législatives seront adoptées rapidement afin que EDC puisse bénéficier d'un mandat élargi.

C'est extrêmement important. Si on ne peut pas renouveler le crédit, on ne peut pas survivre d'ici à ce que les marchés se redressent. J'aimerais bien que le gouvernement élargisse le mandat d'EDC pour favoriser davantage d'activités axées sur l'exportation. Cela ferait une énorme différence, parce que les marchés de crédit que nous avons connus par le passé viennent tout juste de disparaître. Nos clients et nos fournisseurs ne peuvent pas faire renouveler leur crédit, et nous non plus. Sans ce renouvellement, de saines entreprises concurrentielles fermeront leurs portes.

Il est évidemment primordial d'aider les communautés en cette période, et je répète que le gouvernement a fait du très bon travail en créant un fonds. Cependant, nous n'en avons pas encore vu la couleur. Donc, tout comme l'augmentation du crédit, le programme de travail partagé et le développement des communautés, les changements doivent s'opérer sur le terrain avant d'être utiles.

Au-delà du fait de passer à travers la crise, il est essentiel d'aider l'industrie à devenir concurrentielle grâce à de meilleures conditions de travail et à l'aide à la transformation. Lorsque nous aurons traversé cette crise, le monde sera plus concurrentiel que jamais.

Votre comité a fait du bon travail en ce qui concerne le rapport sur le secteur manufacturier; revenez au rapport. Il renferme beaucoup de bonnes idées. Le Comité permanent des ressources naturelles a fait du bon travail en ce qui concerne le rapport sur l'industrie forestière; revenez au rapport. Les parlementaires ont travaillé fort et de manière intelligente, et bon nombre de ces recommandations sont encore pertinentes.

Ce que le gouvernement peut faire en plus de nous aider à traverser la crise et à régler nos dettes, et en plus d'avoir mis sur pied le programme de travail partagé, c'est d'augmenter le financement pour la recherche. Le budget prévoit des sommes importantes pour la recherche, mais il en faut davantage.

Rendre remboursables les crédits d'impôt à la recherche scientifique et au développement expérimental. Voilà qui nous permettra d'innover pour nous sortir du problème actuel.

Régler le problème du système de transport. Nous avons perdu toute compétitivité en raison du comportement monopolistique avare des sociétés ferroviaires canadiennes.

● (0910)

Encourager l'utilisation de bois récolté de manière responsable dans tous les édifices fédéraux, dans le cadre du programme de rénovation résidentielle et du programme d'infrastructure.

Aider à financer la transition de l'industrie vers l'utilisation d'une énergie verte. Aider à financer l'engagement de l'industrie à réduire la pollution. Tout ce qu'on peut faire pour réoutiller le volet vert de l'industrie sera extrêmement utile.

Enfin, nous invitons le gouvernement à former un partenariat avec nous à l'occasion d'un projet qui concerne les chemins vers la transformation. Le projet examinera où se situent les futurs marchés, où se trouve l'avantage concurrentiel du Canada, et ce qui est nécessaire pour accélérer notre transformation afin d'être en mesure de tirer avantage de ces possibilités.

Je m'en voudrais de ne pas vous faire part de notre inquiétude concernant les contraintes liées à l'Accord sur le bois d'oeuvre résineux. Notre accès au marché des États-Unis est absolument essentiel. Tout ce qui pourrait donner aux Américains une raison de prendre des mesures contre nous serait une erreur. Les conséquences liées au fait d'être exclus du marché américain sont très vastes, mais l'Accord sur le bois d'oeuvre résineux ne devrait pas constituer une excuse pour l'inaction. Il y a beaucoup de choses que les gouvernements peuvent faire. Le budget en prévoit déjà beaucoup. On étudie actuellement beaucoup d'éléments qui pourraient aider l'industrie et qui ne feraient pas l'objet de mesures compensatoires ou d'objections en vertu de l'Accord sur le bois d'oeuvre résineux. Le secret de toutes ces mesures, c'est qu'elles doivent être appliquées à l'ensemble de l'industrie, plutôt qu'à l'industrie forestière en particulier.

Je vous remercie.

Le président: Merci, monsieur, et merci de votre rapidité.

Nous passons maintenant à M. Chevette, pour sept minutes.

[Français]

M. Guy Chevette (président-directeur général, Conseil de l'industrie forestière du Québec): Merci beaucoup.

C'est la quatrième fois que je me présente devant divers comités pour dire ce que l'industrie pense de tout cela. J'espère que ce sera la dernière. Ce matin, je ne viens pas pour représenter seulement le Conseil de l'industrie forestière du Québec. J'ai aussi une motion à déposer qui émane de 14 groupes, dont les deux grandes unions municipales du Québec, les coopératives forestières, les aménagistes, les travailleurs sylvicoles, les gens de la faune du Québec, les pourvoyeurs des zones d'exploitation contrôlée. Je représente également les camionneurs artisans. C'est un front commun qui vous demande d'agir en tant que Parlement canadien. D'ailleurs, la motion s'adresse aux parlementaires canadiens, en souhaitant qu'au delà de toute allégeance politique, elle sera retenue.

D'entrée de jeu, je dirai que le ministre Béchard devait communiquer, hier soir, avec Mme Raitt pour lui faire un peu le même genre de proposition que celle que nous ferons ce matin.

À ce stade-ci, avec les votes qui sont tenus, il y a beaucoup d'aménagements possibles à l'intérieur du budget. On trouve

inconcevable qu'on ne soit pas capable d'identifier une enveloppe budgétaire précise pour l'industrie forestière, au lieu d'éparpiller l'aide ou l'accès au crédit un peu partout. Il y a même un ministre qui m'a dit qu'il y avait un milliard de dollars pour l'accès au crédit. Eh bien, amassez-en deux ou trois et attribuez-les spécifiquement à l'industrie forestière. Il faudrait créer une enveloppe bien spécifique avec un canal bien spécifique pour y accéder, un genre de guichet.

On court après notre survie. Ce qu'Avrim Lazar vous a dit plus tôt, c'est beau. Vous avez fait de bonnes choses, mais ce sont ceux qui sortiront du coma ou de l'agonie qui en profiteront. Votre budget de 170 millions de dollars est destiné au marketing. Présentement, on n'a pas besoin de marketing. C'est un bel effort, mais pourquoi ferait-on du marketing présentement? Si on ne peut pas survivre, on n'a pas besoin de marketing. On est tout simplement en état de détresse, et ce n'est pas compris. On veut vous tendre une perche afin que vous amassiez de l'argent.

Lors de ma rencontre avec le ministre Stockwell Day, j'avais trouvé une ouverture de ce côté. On lui expliquait qu'il y a une foule de possibilités de crédit, mais qu'il n'y a rien d'identifié pour la forêt, alors que du côté de l'automobile... On n'est pas jaloux du secteur de l'automobile, au contraire, on est fiers pour eux. Mais pourquoi ne pas faire un guichet unique? La crise est tout aussi forte, et même plus, que celle dans le secteur de l'automobile, puisqu'elle touche 825 000 travailleurs, comparativement à 500 000 travailleurs. Il me semble qu'il faut faire un effort de cohérence, un effort de gros bon sens. Si je me base sur la motion que vous avez adoptée à la majorité à la Chambre hier, vous devez être capables de suggérer qu'on prenne 2 ou 2,5 milliards de dollars de l'ensemble du 20 milliards de dollars de crédits, d'identifier une enveloppe budgétaire spécifique pour le secteur de la forêt et de créer un canal unique, sans qu'il y ait dédoublement avec les provinces. Faites quelque chose qui a de l'allure et on vous appuiera. On n'est pas là pour condamner, mais plutôt pour vous demander des choses. C'est notre droit, c'est notre rôle. Si vous vous y rendez, on sera là pour vous féliciter.

Le gouvernement du Québec nous a entendus. On s'est réunis mardi après-midi avec le ministre Béchard. On a fait nos devoirs. Je regrette que la motion qu'on vous présente n'ait pas été traduite en anglais, mais j'ai demandé au président la permission de la distribuer aux membres du comité. Si je n'en ai pas le droit, je vous la distribuerai plus tard. Je suppose qu'il serait intéressant de voir tous les groupes qui ont appuyé cette demande de ce matin, qui se veut également une défense de la proposition du ministre des Ressources naturelles du Québec. Je pense que tous vos bons coups, tous les éléments de la recherche par exemple, seront des coups d'épée dans l'eau parce qu'à l'origine, ce n'est pas ce qu'on demande. Ce qu'on vous demande, c'est la survie. C'est très beau, les programmes, on n'en nie pas la raison d'être, mais il y a un temps pour cela.

Si vous me demandez si c'est bon de faire du marketing, je vous répondrai oui. Mais je vais m'en servir si je sors des soins intensifs, si je sors des soins palliatifs. Or, la maladie arrive à l'agonie, à la phase terminale. Si on ne comprend pas cela, on est déconnecté de la réalité.

• (0915)

Le secteur de l'automobile a la chance d'être concentré dans trois villes. Je comprends que politiquement, les grandes concentrations sont rentables. Par exemple, au Québec, 264 petits villages et petites villes n'ont pas un poids démographique ou politique très fort. Cependant, ce sont des hommes et des femmes qui vivent d'une économie régionale et qui sont en droit de s'attendre que leur gouvernement ait une vision bien au-delà des concentrations et des agglomérations fortes. Ils veulent avoir une justice distributive, et c'est ce que je vous demande.

Je vous remercie.

[Traduction]

Le président: Merci.

Notre prochain témoin sera M. Gagné.

[Français]

M. Renaud Gagné (vice-président, Québec, Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier): Bonjour.

Je suis le vice-président du Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier. Comme son nom l'indique, mon syndicat représente trois grands secteurs d'activité, dont le secteur de la forêt et de la transformation du bois. On fait partie du groupe qui présente la motion dont M. Chevrette parlait tout à l'heure. Ce matin, je représente aussi la FTQ.

Au Québec, nous représentons plus de 45 000 membres, dont plus de 20 000 du secteur du papier, alors qu'au Canada, nous représentons 150 000 membres, dont plus de 50 000 proviennent du secteur forestier. En mai 2007 au Québec, on était 26 000. Aujourd'hui, deux ans plus tard, ce chiffre est de 20 000. On a perdu 6 000 emplois permanents. Ces chiffres ne tiennent cependant pas compte de toutes les dernières pertes d'emplois dans ce secteur, pas plus que des fermetures temporaires qui sont le quotidien de l'industrie actuellement et dont les travailleurs et travailleuses subissent les conséquences.

À titre de référence, pour le Québec seulement, les chiffres fournis par le ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec indiquent que depuis 2005, plus de 8 800 membres ont perdu leur emploi et que 6 300 travailleurs et travailleuses étaient affectés par des fermetures temporaires en date de février 2009. Cent dix-neuf usines ont été fermées définitivement et 112 sont fermées temporairement. C'est énorme.

Une longue descente aux enfers. Depuis plusieurs années déjà, cette industrie est frappée par diverses crises et problématiques qui, en bout de ligne, se sont répercutées sur la sauvegarde des emplois et les conditions de travail de nos membres, comme de ceux de l'ensemble du secteur d'activité économique. Nous n'irons pas dans tous les détails puisque ça relève plutôt de l'industrie, mais précisons que pour nos membres, tous ces soubresauts se sont traduits par de l'insécurité et des menaces supplémentaires.

La crise économique actuelle est la cerise sur le sundae, pour employer une expression populaire. Depuis des mois et des années, nos membres ont une épée de Damoclès suspendue au-dessus de leur tête.

La difficulté supplémentaire que représente le financement des dettes de leur compagnie est vraiment la dernière chose dont nous avions besoin. Personne ne pouvait prévoir l'effondrement des marchés immobiliers, des marchés financiers, la hausse du coût du pétrole et la fluctuation des monnaies au moment des acquisitions et des fusions d'entreprises forestières.

Le résultat est que nos employeurs sont menacés de faillite. Et qui dit faillite dit aussi des milliers de pertes d'emplois et des milliers de retraités dont la rente est menacée. Nous avons Smurfit-Stone, qui déjà s'est placée sous la protection de la loi et dont l'avenir concerne plus de 1 000 travailleurs au Québec seulement, sans compter les retraités. Ces travailleurs travaillent dans cinq usines qui sont toujours en exploitation, sauf une. On ne peut pas oublier la fermeture récente de l'usine Smurfit-Stone à Portage-du-Fort, au Québec, où 280 emplois ont été perdus.

Aujourd'hui, c'est AbitibiBowater qui est vraiment menacée. Ça n'a plus de sens. Cette compagnie est la plus grosse de l'industrie forestière. Si elle cesse ses activités à la fin mars, ce sont 7 600 travailleurs et travailleuses qui perdront leur emploi et 9 000 retraités qui seront touchés. Et ces chiffres ne parlent pas des milliers d'emplois directs ou indirects qui dépendent des activités d'usines comme SFK Pâte, à Saint-Félicien.

Je vous dresse là un portrait très sommaire et rapide de l'état lamentable dans lequel nous nous trouvons aujourd'hui. Face à ce constat, vous comprendrez que nos membres se demandent quoi faire pour que nos gouvernements interviennent. Tout un pan de l'industrie québécoise et canadienne est en train de disparaître, et personne ne semble réaliser l'ampleur du désastre; personne, à part nous et nos membres. C'est d'autant plus grave que ces emplois sont situés, la plupart du temps, dans des régions où il est difficile de se replacer. Ce sont de véritables drames humains.

Je pourrais vous citer l'exemple de Lebel-sur-Quévillon. Cette ville a été créée de toutes pièces, il y a 50 ans. Aujourd'hui, il n'y a plus rien. L'usine de pâte, la scierie et la mine sont fermées. Les maisons ne valent plus rien. Vous pouvez imaginer ce que ressentent les travailleurs et travailleuses de cette ville.

Ces données que je vous ai fournies concernent nos membres, mais la situation est aussi dramatique pour les compagnies indépendantes qui oeuvrent dans la transformation du bois et qui sont en arrêt de production ou menacées de faillite en l'absence de financement.

Les entrepreneurs forestiers risquent aussi de perdre leurs investissements, ce qui représente plus d'un million de dollars, en moyenne, pour les petits entrepreneurs qui oeuvrent en forêt.

Ce n'est pas faute d'avoir fourni des efforts. Nous, les travailleurs, avons participé activement dans les milieux de travail pour réduire les coûts en négociant de nombreuses mesures: réduction du personnel, regroupement de tâches, financement par les travailleurs de départs à la retraite, sous-traitance, mises à pied, augmentation de l'efficacité et de la productivité des usines.

Nous avons aussi participé à la consolidation de plusieurs scieries pour réduire le nombre d'installations, relocaliser de personnel, gérer les départs à la retraite, améliorer la productivité et réduire les coûts.

L'impact financier sur les travailleurs et leur communauté est dramatique. Il est vrai qu'une crise sans précédent est en cours, mais nous devons sauver ces emplois, car à défaut de le faire, la main-d'oeuvre spécialisée requise ne sera pas au rendez-vous lors de la reprise, en raison de l'incertitude actuelle et de l'abandon de ce secteur d'activité par nos gouvernements.

• (0920)

J'aimerais signaler aux membres du comité de la forêt que la ressource est renouvelable. Cette ressource a été un moteur important de développement dans notre pays et le sera dans l'avenir — elle le sera si on y investit l'argent nécessaire pour traverser la crise et bâtir pour l'avenir.

C'est d'ailleurs dans cette optique que, depuis deux ans, tous les partenaires du secteur forestier travaillent conjointement à bâtir un nouveau régime forestier, en collaboration avec le ministère des Ressources naturelles et dans le cadre d'un développement durable. À moyen terme, c'est ce genre d'approche qu'il nous faudra favoriser, mais dans l'immédiat, il y a urgence d'agir en mettant en place des programmes qui permettront aux entreprises d'avoir accès au refinancement rapidement par l'entremise de garanties de prêt.

Au Québec, nous travaillons aussi à la mise en place d'une politique d'utilisation du bois dans la construction publique et à toutes les modifications au Code du bâtiment. À moyen et à plus long terme, nous réitérons nos demandes que nous adressons au gouvernement fédéral depuis un an maintenant. Nous demandons notamment de meilleurs programmes d'aide aux travailleurs âgés afin de leur permettre de prendre leur retraite, la prolongation des prestations de l'assurance-emploi assortie de formation professionnelle dans les régions touchées, de même que des programmes de recherche et développement et d'aide à l'implantation pour les entreprises de deuxième et troisième transformations. Il est bien important de maintenir la première transformation, qui devrait être le moteur des deuxième et troisième transformations, lorsque les conditions le permettront. Nous demandons également des crédits d'impôt remboursables pour la recherche et le développement, l'adoption d'une politique pour favoriser l'utilisation du bois dans les projets de construction et de rénovation d'édifices publics, de même que la mise en place d'un mécanisme... Comme M. Chevrette l'indiquait, il faut vraiment avoir un guichet unique pour soutenir l'industrie, et non pas être dispersé dans une multitude de programmes.

Je terminerai en insistant sur l'urgence d'agir dans notre secteur. Il y va de l'avenir de milliers de citoyens et de citoyennes de villes et villages entiers, si ce n'est pas de régions entières. Nous méritons autant d'attention que les gens d'autres secteurs d'activité, comme celui de l'automobile, qui ont permis et permettent de développer notre pays. J'aimerais pouvoir dire, en retournant auprès de mes membres, qu'enfin des mesures concrètes seront mises en avant et que non seulement ils seront écoutés, mais quelque chose se produira.

Merci.

• (0925)

[Traduction]

Le président: Merci.

Bien. Nous accueillons maintenant M. André Roy.

[Français]

M. André Roy (second vice-président, Fédération des producteurs de bois du Québec): Merci, monsieur le président. En commençant, je tiens à remercier les membres du comité d'entendre les représentants des 130 000 propriétaires forestiers du Québec.

D'entrée de jeu, je partage entièrement les préoccupations des gens qui m'accompagnent autour de cette table. J'aimerais cependant insister sur les préoccupations des producteurs forestiers qui, dans cette crise, ont été parmi les plus grands oubliés.

Tout d'abord, j'aimerais présenter notre organisme. La Fédération des producteurs de bois du Québec représente 130 000 propriétaires forestiers détenant 10 p. 100 du territoire forestier québécois, dont la majorité est située à proximité des usines de transformation sur les sites les plus fertiles du Québec. De ce nombre, avec les mesures incitatives en place, quelque 35 000 propriétaires détiennent des plans d'aménagement pour leurs boisés, cultivent activement ceux-ci et fournissent déjà 20 p. 100 de l'approvisionnement des usines de produits forestiers. La Fédération des producteurs de bois du Québec fait partie de la Fédération canadienne des propriétaires de boisés, qui est le porte-parole des 450 000 propriétaires de boisés du Canada détenant 7 p. 100 du territoire forestier.

À maintes reprises, la fédération a demandé au gouvernement fédéral d'utiliser la fiscalité pour favoriser l'investissement dans le développement de la forêt privée. Il s'agit du territoire forestier ayant le plus grand potentiel de développement et situé le plus près des usines.

Aujourd'hui, avec la crise qui affecte sévèrement les activités de milliers de familles et de leurs communautés rurales, il faut que le gouvernement fédéral intervienne rapidement pour leur venir en aide. Le gouvernement doit stimuler l'investissement dans l'aménagement de la forêt privée. Les mesures qui devraient être adoptées rapidement auront un double avantage: premièrement, celui de créer une activité économique immédiatement, alors que plusieurs familles sont confrontées à des pertes de revenu importantes, et, deuxièmement, celui de contribuer à développer des forêts qui fourniront dans l'avenir — c'est un avantage incontournable — davantage de bois de qualité à proximité des usines de transformation, tout en ayant des retombées environnementales positives.

J'insisterai sur quelques mesures que nous voudrions voir mettre en place rapidement. Premièrement, nous visons un transfert ciblé aux provinces pour des programmes sylvicoles en forêt privée. Vous savez qu'il existe déjà au Québec un programme de mise en valeur des forêts privées géré par des agences régionales. Le gouvernement fédéral s'est retiré de la mise de fonds depuis déjà 1994. Nous pensons qu'en période de crise, il est important de se redonner une forêt de qualité et très productive. Il est grand temps d'agir, puisque ces programmes sont largement insuffisants, à l'heure actuelle au Québec.

Comme nos confrères, nous voudrions une politique qui favorise l'utilisation du bois dans la construction institutionnelle et commerciale. Le Québec a adopté une telle politique en 2008. Plus spécifiquement, nous visons aussi un régime enregistré d'épargne sylvicole qui permettrait à un propriétaire forestier d'accumuler dans un fonds des sommes à l'abri de l'impôt qu'il pourrait réinvestir plus tard dans l'aménagement de ses boisés. Cela existe ailleurs dans le monde, et nous pensons qu'il est grand temps que le Canada se dote de ce genre d'outil.

De plus, la fiscalité contient un irritant majeur que nous voudrions voir disparaître. Il s'agit de la fameuse taxe sur les opérations forestières. Ceux qui sont aux prises avec ce type de paperasse, qui génère quelques millions de dollars additionnels dans les coffres de l'État québécois, savent de quoi je parle. Je suis sûr que ça coûte deux à trois fois ce montant rien que pour l'administration. Il y aurait donc lieu de créer, avec les gouvernements des provinces, et celui du Québec en particulier, un nouveau mode de collaboration pour éliminer cette taxe, qui est un irritant majeur pour les importants producteurs de bois.

Dans une perspective à plus long terme, le gouvernement fédéral doit s'assurer d'investissements plus importants sur le plan du développement de la forêt, afin de se positionner pour répondre aux besoins grandissants de la population mondiale de produits forestiers. Nous savons que la demande mondiale de produits forestiers devrait doubler d'ici 20 ans. Il est donc important de positionner le Canada dans un cadre semblable. Ce faisant, le Canada contribuera à la lutte contre les changements climatiques par la présence d'une forêt davantage productive et en santé.

• (0930)

En conclusion, l'intervention rapide du gouvernement fédéral est souhaitée pour permettre aux propriétaires forestiers d'intensifier l'aménagement des forêts privées. La mise en place de mesures additionnelles pour les propriétaires permettra d'aider les familles aux prises avec la crise actuelle, qui leur fait très mal.

Je vous remercie.

[Traduction]

Le président: Merci, monsieur.

Merci à tous d'être ici aujourd'hui. Je ne vous ai pas présentés comme il se doit au début de la séance, simplement en raison du manque de temps. La question est très importante, et je sais que vous avez beaucoup de choses à dire, alors nous voulions nous lancer dans le vif du sujet.

Encore une fois, je vous remercie tous de votre présence, et je vous remercie de vos exposés.

Monsieur.

[Français]

M. Robert Bouchard (Chicoutimi—Le Fjord, BQ): Avant que les témoins ne s'expriment, j'aimerais savoir comment les questions seront réparties. Je vois devant moi quatre députés du Parti conservateur, alors que nous devons être cinq au sein du comité. Allons-nous perdre un droit de parole, une occasion de poser des questions?

D'autre part, étant donné qu'il y a plusieurs témoins, serait-il possible de prolonger d'une demi-heure l'échange que nous pourrions avoir avec eux?

[Traduction]

Le président: Pour répondre à votre première question, je crois que l'un de vous devra poser la série de questions.

Est-ce exact?

M. Chris Warkentin (Peace River, PCC): Nous allons simplement suivre l'ordre des interventions, et à mesure que nous avons des questions, nous les poserons chacun notre tour.

Le président: D'accord. Pour répondre à votre première question, les témoins ont la permission de répondre aux questions, mais seulement dans l'ordre que les questions leur sont posées. Nous suivrons donc à la lettre l'ordre établi. Mais si l'un des témoins veut répondre à une question, il peut le faire. Vous ne serez donc pas privé de votre temps.

Pour répondre à votre seconde question, personnellement, je dois siéger à un autre comité à 11 heures.

Glenn, à moins d'avoir un consensus contre ceci, si nous ne finissons pas aujourd'hui, nous pourrions peut-être en reparler à l'occasion d'une prochaine réunion et demander à certains témoins de revenir.

Est-ce acceptable pour les membres du comité?

D'accord. J'aimerais donc commencer tout de suite, parce que je sais que nous avons beaucoup de choses à dire et que ces messieurs ont également beaucoup de choses à dire.

Donc, notre première série de questions durera sept minutes, et nous commençons avec les libéraux et M. Garneau.

[Français]

M. Marc Garneau (Westmount—Ville-Marie, Lib.): Merci, monsieur le président. Ma première question s'adresse à M. Chevette. Je vous remercie d'être venu. Je sais que c'est la quatrième fois; cela devient peut-être un peu répétitif pour vous.

Vous avez exposé avec passion le fait que l'industrie forestière a besoin d'un guichet unique en ce qui a trait au crédit. Vous avez également très bien établi que l'industrie forestière québécoise est, pour utiliser votre expression, aux soins intensifs en ce moment. Ma question porte sur la compétitivité. Il existe en effet des difficultés très importantes en ce moment.

Toutefois, en regardant vers l'avenir, pouvez-vous nous parler des mesures que l'industrie forestière — en particulier celle du Québec — pourrait prendre, avec l'aide du gouvernement, pour devenir plus compétitive, afin de pouvoir mieux gérer les crises qui vont sans doute subvenir?

M. Guy Chevette: Le problème, c'est qu'au Québec, on vit deux crises. C'est là que se trouve le dilemme. C'est encore pire que dans les autres provinces canadiennes. Avant même la crise conjoncturelle que connaissent les États-Unis, on vivait une crise structurelle. Au Québec, notre fibre était considérée comme étant la plus chère. On a fait faire une étude par Pricewaterhouse Coopers. Les experts-conseils ont conclu qu'au Québec, on vivait quelque chose de structurellement impossible face à la compétitivité des autres provinces et des États américains. Dans ce cas, on ne s'adresse pas au gouvernement fédéral, mais bel et bien au gouvernement du Québec, qui doit corriger les éléments de la crise structurelle. En vertu de la section VI de la Constitution, je crois, la forêt est un champ de compétence provinciale. Le commerce international, pour sa part, relève du palier fédéral. Comme le disait M. Lazar un peu plus tôt, le fédéral, qui est signataire et négociateur en ce qui concerne le bois d'oeuvre, a un rôle très important à jouer. La promotion de l'industrie relève du fédéral, qui joue ce rôle avec nos organismes tel que FPAC ou QWEB au Québec et en Colombie-Britannique. On a déjà des structures dans ce domaine.

Le problème majeur se situe présentement du côté du crédit. Savez-vous comment une industrie qui vit deux crises en même temps est perçue par les institutions financières? Elles nous voient venir avec une brique et un fanal. Si on veut payer 25 ou 30 p. 100 d'intérêt, elles garantissent les risques sans problème, mais à des taux prohibitifs. Selon nous, il faut que ce soit à un taux commercial. C'est ce que j'ai plaidé devant le Comité permanent des finances, la dernière fois que j'y ai témoigné. Cela a été interprété comme étant un élément dangereux par rapport à l'entente sur le bois d'oeuvre. On n'a pas demandé une prise en charge d'intérêts. On n'a pas demandé des taux d'intérêts privilégiés. On a demandé d'ouvrir la porte à un crédit raisonnable, fondé sur le pourcentage des prêts commerciaux. On a lu les arguments soumis par les Américains pour se plaindre et avoir recours à l'arbitrage pour non-respect de l'entente. Ils disaient qu'on n'avait justement pas un taux commercial. De toute façon, ce n'est même pas dans l'entente. Mais on savait qu'un taux commercial ne pouvait pas constituer un élément de rupture de l'entente, d'autant plus que les avocats de tous les paliers — du gouvernement du Québec, du gouvernement du Canada et même nos consultants personnels américains — disent carrément qu'un prêt à un taux d'intérêt à pourcentage commercial ne constitue pas une violation de l'entente sur le bois d'oeuvre. On pourrait appeler ça l'accès au crédit. Si le vocabulaire manque, il y a un dictionnaire des synonymes. Si on a peur de parler de garantie de prêt, parlons d'accès au crédit. MM. Day, Lebel et Blackburn m'ont dit qu'il y avait du crédit. Qu'ils s'arrangent pour qu'on n'ait pas à visiter 20 endroits à la fois, qu'il y ait un guichet unique et qu'il y ait un *fast track*. Ça presse, le gouvernement sait que ça presse, il y des compagnies qui vont agoniser. Des ministres savent que ça presse pour certaines compagnies. Il faut donc un *fast track*, éviter les dédoublements avec les provinces et concentrer le tout dans une enveloppe identifiable. Ainsi, ils auront fait oeuvre utile. D'ailleurs, le vote d'hier constitue une preuve, à mon avis.

● (0935)

M. Marc Garneau: Merci, monsieur Chevette.

[Traduction]

Mes autres questions s'adressent à M. Lazar.

Encore une fois, en ce qui concerne la compétitivité du Canada, vous avez mentionné que lorsque le marché se redressera, il nous faudra être dans une position plus concurrentielle. Vous avez mentionné brièvement plusieurs domaines. Je me demande si vous pourriez apporter quelques précisions à ce sujet pour mon propre bénéfice.

En ce qui concerne le financement pour la recherche, je présume que vous parlez de l'utilisation des déchets biologiques, de la bioénergie ou de la cogénération. Je me demande si vous pourriez nous en parler un peu plus. J'aimerais savoir où se situe le Canada par rapport à d'autres pays qui disposent d'importantes industries forestières.

À votre avis, pouvons-nous être des chefs de file dans ce domaine? Partons-nous de très loin?

Je commencerai peut-être par cette question.

M. Avrim Lazar: En général, si on analyse la demande future et la capacité d'être concurrentiels lorsque les marchés mondiaux se seront redressés, le Canada est actuellement en très bonne position. Nos scieries dans l'Ouest sont maintenant parmi les plus concurrentielles du monde. Le nombre de scieries dans l'Est du Canada qui sont dans le quartile supérieur sur le plan de la concurrence augmente de jour en jour. La demande pour nos produits s'accroît d'année en année, et si on regarde ce qui se passe dans le monde, les

ressources qui seront limitées sont les fibres, l'énergie et l'eau. Voilà les ressources que nous possédons en plus grande quantité que quiconque, à l'exception des Russes, qui sont aux prises avec leurs propres problèmes d'infrastructure. Nous sommes donc assez convaincus que nous serons concurrentiels.

Si on parle de la bioénergie en particulier, nous avons la même capacité de faire de la cogénération que quiconque. Actuellement, 60 p. 100 de l'énergie provient des déchets de nos scieries. Nous produisons suffisamment d'énergie à partir de déchets au moyen de la cogénération pour remplacer trois réacteurs nucléaires. Nous sommes donc sur la bonne voie. Sur une base nette, nous devrions nous rendre à 100 p. 100. L'une des choses que le gouvernement pourrait faire maintenant et qui augmenterait immédiatement le nombre d'emplois, c'est d'accroître la compétitivité à long terme, et de nous placer dans une position favorable sur des marchés qui pourraient nous aider à financer la transformation vers une industrie verte. Il y a bien des façons de faire qui n'auraient pas d'incidence sur l'Accord sur le bois d'oeuvre résineux. Presque toutes les mesures pourraient accroître la compétitivité de nos coûts ainsi que nos compétences en matière d'environnement. Il ne s'agit pas simplement de bioénergie. Il s'agit de toute une gamme de bioproduits, et nous sommes en bonne position pour le faire.

J'aimerais faire une mise en garde: il ne faut pas sauter sur l'idée qu'il vaut mieux brûler le bois que le transformer. Le nombre d'emplois créés grâce à de simples projets bioénergétiques correspond au septième des emplois créés dans le domaine de la transformation. L'impact environnemental de l'énergie verte obtenue après avoir brûlé du bois n'est pas aussi bon que l'impact environnemental de la séquestration de carbone dans les produits. Donc, la cogénération et l'utilisation de ce qui serait autrement des déchets aux fins de création d'énergie est une initiative positive sur le plan social, environnemental et économique, mais de croire que la réponse consiste à tout brûler pour obtenir de l'énergie est, la plupart du temps, une mauvaise politique.

Évidemment, le bois attaqué par le dendroctone du pin, qui ne sert à rien d'autre, ou d'autres déchets feraient partie de la réponse.

Mais nous avons un avenir. Je suis entièrement d'accord avec M. Chevette. En tant que pays, nous manquerions à nos obligations si nous ne maintenions pas en vie de saines entreprises d'un océan à l'autre, qui pourront profiter de cet avenir.

● (0940)

Le président: Merci, monsieur.

Nous passons maintenant à M. Bouchard.

[Français]

M. Robert Bouchard: Merci, monsieur le président.

Merci à vous d'être présents aujourd'hui à cette importante rencontre concernant l'industrie forestière. Ma première question s'adresse à M. Chevette.

Monsieur Chevette, le message que vous venez de présenter était un véritable cri du coeur. J'ai compris également que l'industrie forestière était au bord du gouffre, que la situation était urgente et qu'il fallait agir. J'ai compris aussi que les garanties de prêt étaient essentielles, qu'elles étaient une priorité que le gouvernement fédéral devrait accorder à l'industrie forestière. J'ai en ma possession une déclaration du ministre d'État responsable de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec qui a paru ce matin dans le journal *Le Quotidien*. Le ministre Lebel déclare:

[...] qu'Ottawa ne peut octroyer des garanties de prêts à l'industrie forestière sous peine de sanctions sévères.

Le ministre ajoute également:

[...] risquent de torpiller l'entente sur le bois d'oeuvre?

Ma question est la suivante. Monsieur Chevrete, est-il légal d'accorder des garanties de prêt à l'industrie forestière? J'aimerais vous entendre à ce sujet. Selon vous, est-ce que cela est légal?

M. Guy Chevrete: Garantir qu'on obtiendra des prêts à un taux commercial est tout à fait légal. Une garantie de prêt à un taux préférentiel ou encore avec des prises en charge d'intérêts, c'est illégal. Je ne sais pas qui a écrit cela, hier ou avant-hier, mais se retrancher derrière la crainte de voir les Américains appliquer des sanctions... On a vécu un Lumber IV — vous devez vous en rappeler — et on a gagné devant tous les tribunaux pendant trois ou quatre ans, et on a eu quand même fait face à des procédures. Il faut arrêter d'avoir peur. La peur d'avoir peur, ça paralyse le cerveau; vous savez cela. Il faut permettre à l'industrie de vivre. Si on examine l'argumentaire de la coalition pour avoir porté plainte, on constate qu'elle plaide que c'est justement parce qu'il n'y a pas eu de pourcentage dans le taux commercial. Du moins, ces gens évoquent cela. Ils devront faire la preuve que c'est en bas du taux commercial. Dans leur plaidoirie, dans leur présentation, ils le disent. Les avocats du gouvernement fédéral qui nous défendent, qui nous représentent, plaident cela dans le deuxième arbitrage. Ils défendent le fait qu'un prêt, c'est correct. Or, on a des déclarations comme celle de ce matin et celles qu'on a entendues depuis deux ou trois semaines. Beaucoup de politiciens se retranchent derrière cette idée pour ne pas... Ils appellent cela l'accès au crédit.

Qu'on nous donne la possibilité d'avoir accès au crédit à un taux raisonnable qui nous permette de traverser la crise. C'est ce qu'on veut. Nous ne demandons pas de subventions ni de prises en charge d'intérêts ni de prêts à un taux d'intérêt réduit. Nous vous demandons de nous donner accès au crédit à un pourcentage commercial, pour que nous soyons compétitifs. C'est tout ce que nous demandons. Tout argument pour mêler les gens, prétendre que c'est illégal et que c'est eux qui détiennent la vérité est tendancieux et intellectuellement incorrect.

● (0945)

M. Robert Bouchard: J'ai une brève question qui demandera une réponse brève. Vous avez parlé de subventions. Le premier ministre affirme qu'accorder des garanties de prêt équivaut à subventionner l'industrie forestière. Êtes-vous d'accord avec cette déclaration?

M. Guy Chevrete: Non, je suis en désaccord et je vais bientôt poser la question suivante. Est-ce que le gouvernement, quel qu'il soit, considère que l'industrie forestière, canadienne et québécoise, est aussi importante qu'un accord?

M. Robert Bouchard: Ma deuxième...

M. Guy Chevrete: Posez-vous cette question, c'est sérieux. Je ne badine pas avec la question; je suis très sérieux. À un moment donné, si on ne peut rien faire sous prétexte qu'on a une entente... L'entente aurait-elle pour effet de faire mourir une industrie globale d'un pays, une industrie qui compte 825 000 travailleurs? Si c'est le cas, je m'excuse, mais il faudra se demander si une entente doit primer sur le fondement même de l'existence d'une industrie. On a de sérieuses questions à se poser.

M. Robert Bouchard: J'interrogerai le syndicat des producteurs de bois.

Monsieur Roy, vous avez dit que ça fait plusieurs fois que vous tapez sur le clou, que vous revendiquez les mêmes choses. Pourriez-

vous nous dire s'il y a longtemps que vous réclamez du gouvernement fédéral des mesures fiscales adaptées au développement des producteurs privés, de la forêt privée?

M. Daniel Roy (directeur adjoint, Fédération des producteurs de bois du Québec): Des démarches ont été entreprises il y a plus de 15 ans pour que des mesures fiscales adaptées au contexte d'activité des propriétaires forestiers privés soient mises en place par le gouvernement fédéral. On a déjà annoncé des mesures, il faut être honnête. Parmi elles, il y a eu l'aide pour le transfert intergénérationnel des propriétés sous aménagement, c'est-à-dire qu'un propriétaire pourrait transférer sa propriété à ses descendants de la génération suivante libre d'impôt, tant et aussi longtemps que la propriété demeure sous aménagement par le nouveau propriétaire de la famille. Cette mesure vient en aide aux propriétaires et est sensée.

Cependant, il y a beaucoup d'autres mesures qu'on aurait souhaité voir mises en place. On discute depuis 15 ans avec le gouvernement fédéral. D'ailleurs, deux comités parlementaires se sont dits favorables à la mise en place de mesures fiscales pour les propriétaires de forêt privée. Le Comité permanent des ressources naturelles et le Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts, en 2008, ont recommandé au gouvernement fédéral d'avoir recours à la fiscalité pour soutenir le développement de la forêt privée dans tout le Canada, incluant le Québec.

Des pays comme la Finlande et la Suède utilisent régulièrement ces mécanismes pour favoriser la production et l'aménagement de leurs boisés. On l'a vu encore au cours de la dernière année. Dans certains pays de la Scandinavie, on a modifié l'impôt pour stimuler la production de bois et l'aménagement.

On pense que la crise actuelle constitue une occasion, comme M. Roy l'a indiqué, à saisir par le gouvernement fédéral pour être innovateur, afin d'encourager les communautés rurales et les familles forestières privées dans tout le Canada à mener des activités d'aménagement qui, non seulement permettront à ces gens de traverser une période difficile, mais contribueront à mieux positionner notre industrie dans l'avenir.

Comme M. Roy l'a indiqué, il s'agit d'un territoire hautement productif, qui ne produit pas actuellement à sa pleine capacité. On est loin de produire en forêt privée ce que ce territoire peut générer en bois de qualité, faute d'aménagement et de soutien adéquats pour mettre à l'oeuvre les propriétaires qui sont intéressés à aménager ces forêts.

Merci.

[Traduction]

Le président: Merci, monsieur Roy.

C'est maintenant au tour des conservateurs.

Monsieur Harris.

● (0950)

M. Richard Harris (Cariboo—Prince George, PCC): Merci, monsieur le président. Merci, messieurs, pour vos exposés.

Je sais que nous sommes tous d'accord sur un point: l'industrie forestière doit affronter plusieurs défis importants en ce moment dans de nombreuses parties du pays, et notamment dans mon propre coin de pays — je suis originaire du centre de la Colombie-Britannique — ainsi qu'au Québec. Je suis persuadé que nous trouverons beaucoup de soutien pour assurer la pérennité des entreprises de tout le pays. Même si nous avons un problème, nous avons deux façons de l'aborder. Croyez-le ou non, il y a un côté positif lorsque nous regardons l'avenir et les possibilités qui s'offrent aux producteurs de bois d'oeuvre et aux entreprises de produits forestiers du Canada grâce à la demande mondiale nouvelle et croissante, comme M. Lazar l'a indiqué. Nous avons entendu les commentaires de M. Roberts, représentant de Marchés mondiaux CIBC, lorsque nous avons examiné l'étude sur la foresterie dans le cadre des travaux du Comité permanent des ressources naturelles l'année dernière. Il y aura d'énormes possibilités dans l'avenir.

Nous sommes tous d'accord là-dessus. Dans certains cas, nous ne nous entendons pas sur la mesure dans laquelle le gouvernement vient en aide à l'industrie forestière. Je suis persuadé que dans le Plan d'action économique, qui est aussi notre Budget 2009, des fonds importants ont été prévus précisément pour l'industrie forestière. J'aimerais parler de certains de ces fonds. Par exemple, quelqu'un a parlé de l'argent nécessaire pour la recherche et le développement de nouveaux produits. Au total, 80 millions de dollars ont été investis par l'entremise de FPInnovations et au moyen d'autres initiatives, et les responsables font très bien leur travail. Nous les verrons continuellement créer de nouveaux produits forestiers. Une autre somme de 50 millions de dollars dont quelqu'un a déjà parlé servira à accroître la commercialisation de nos produits à l'étranger. La somme a été répartie sur une période de deux ans exactement à cette fin, c'est-à-dire pour commercialiser nos produits et essayer d'éviter de mettre tous nos oeufs dans le même panier, par exemple le marché américain, et essayer d'agrandir le marché. Nous ne voulons plus nous faire prendre dans le secteur de l'habitation qui s'est effondré aux États-Unis.

Bien entendu, nous pouvons compter sur les programmes de soutien aux travailleurs forestiers, le prolongement du programme de travail partagé à 52 semaines même si une entreprise a déjà été inscrite au programme et qu'il a pris fin, ainsi que les cinq semaines du programme d'assurance-emploi. Ce sont tous des aspects positifs.

Monsieur Chevette, je sais que vous avez des questions concernant l'Accord sur le bois d'oeuvre résineux, mais je voudrais indiquer que nous sommes en bien meilleure position maintenant grâce à l'accord, même si notre situation n'est pas très bonne, compte tenu des problèmes que connaît l'industrie.

Je dirais que si nous n'avions pas cet accord, nous serions en sérieuse difficulté; en raison de la conjoncture difficile aux États-Unis, il serait difficile d'expédier le moindre morceau de bois d'oeuvre de l'autre côté de la frontière parce que les entreprises du sud-est des États-Unis affirmeraient qu'elles peuvent fournir tout le bois nécessaire actuellement. Sans l'accord, nous serions exposés à une pénalité encore plus grande. Parmi tous les programmes que nous aimerions avoir, nous devons prendre en considération l'Accord sur le bois d'oeuvre résineux et reconnaître... et je suis certain que vous savez que la coalition des producteurs de bois d'oeuvre peut compter sur un grand nombre d'avocats qui, je crois, travaillent tous les jours, 24 heures sur 24, afin d'essayer de nous piéger. Ils essaient de trouver quelque chose à redire, même si ce n'est pas réel, afin de nuire à notre industrie et de leur accorder un avantage.

Monsieur Chevette, ce que j'aimerais beaucoup obtenir de vous, c'est une liste de tout ce que, selon vous, le gouvernement doit et

peut faire précisément pour l'industrie forestière et qui ne violerait pas l'accord ou ne donnerait pas lieu à une plainte de la part de la coalition des producteurs de bois d'oeuvre des États-Unis. Ce serait très bien.

● (0955)

Vous n'avez pas à faire tout cela aujourd'hui, mais j'aimerais l'obtenir. J'aimerais la remettre à des avocats que je connais, qui disent que nous devons être beaucoup plus prudents que ce qu'on a laissé entendre, car ils affirment que cette situation pourrait donner lieu à d'autres problèmes.

Je suis désolé, c'est un long exposé, mais je voulais en arriver à cette question. Si vous pouvez faire cela pour moi, monsieur, je l'apprécierais beaucoup. J'aime bien certaines de vos suggestions; je ne sais tout simplement pas si nous pouvons les mettre en pratique.

[Français]

M. Guy Chevette: Je suis heureux que vous me posiez cette question, car cela nous permet de dire ce que nous avons fait. Le Québec a été la seule province à voter officiellement en faveur de l'entente, par un vote nominal de ses membres. Vous vérifierez quelles provinces ont voté de façon nominale en faveur de l'entente conclue par M. Harper, il y a deux ans.

À titre de président du CIFQ, je suis le seul à avoir un plan d'action pour que l'entente dure non pas sept, mais neuf ans, si possible. Nous ne sommes pas contre l'entente, mais nous sommes contre l'abus de l'utilisation ou de la crainte de faire quelque chose qui nous place dans une position qui nous paralyse.

Si je vous prête de l'argent à 8 p. 100, ce qui est un taux tout à fait régulier, en quoi je vous subventionne? Je vous prête tout simplement de l'argent à un taux raisonnable. Si je vous prête de l'argent à un taux de 30 p. 100, c'est du *shylock*. Or, nous ne voulons pas être des victimes de *shylock* présentement, parce que l'industrie risque beaucoup. Nous n'avons pas accès au crédit...

[Traduction]

M. Richard Harris: Monsieur Chevette, permettez-moi de vous interrompre, je veux vous assurer que je n'ai pas peur de l'Accord sur le bois d'oeuvre résineux. Je n'en ai pas peur et le gouvernement non plus. Ce que nous savons, c'est que les producteurs de bois du Canada n'ont pas besoin d'une autre contestation coûteuse venant des États-Unis, et qu'il n'est surtout pas nécessaire qu'ils dépensent des centaines de millions de dollars en frais d'avocats pour défendre des litiges qui s'éternisent. Donc, avant de faire quoi que ce soit, nous voulons nous assurer que nous avons une longueur d'avance sur les Américains.

Le président: Monsieur Harris, votre temps est écoulé.

Je suis désolé, monsieur. Peut-être pourrez-vous y revenir. Nous devons continuer.

Monsieur Thibeault.

M. Glenn Thibeault (Sudbury, NPD): J'aimerais remercier toutes les personnes invitées qui sont présentes aujourd'hui. Je veux également m'excuser pour l'état de ma voix; j'ai attrapé un de ces fameux rhumes d'Ottawa qui circulent malgré la température clémente. Je viens du nord de l'Ontario.

En parlant du nord de l'Ontario, ma circonscription de Sudbury est connue pour être la capitale minière du Canada, sinon du monde. Nous avons également été touchés par la crise financière. Presque 900 emplois ont disparu au cours des dernières années à Sudbury et dans la région en raison de la fermeture de la scierie de Nairn Centre ainsi que d'autres fermetures.

De son côté, mon collègue a parlé d'une somme d'environ 80 millions de dollars en recherche et développement et de 50 millions de dollars pour un autre programme. Nous avons beaucoup parlé du secteur de l'automobile et de la crise qu'il subit en ce moment. Ils parlent d'environ 4 milliards de dollars, alors que dans notre secteur, nous avons entendu parler de 130 millions de dollars. Si l'on en rajoute un petit peu, c'est-à-dire avec quelques programmes en plus, cela n'équivaut même pas à 1 p. 100 de ce que le secteur de l'automobile reçoit.

Peut-être devrais-je adresser ma question à M. Chevette. Quel serait selon vous un pourcentage équitable à accorder au secteur forestier?

[Français]

M. Guy Chevette: Le taux d'un prêt commercial est fixé par le marché; vous le savez très bien. Le taux régulier commercial peut être de 8 p. 100 à un moment donné, et la semaine suivante, il peut être de 9 p. 100. C'est le taux du marché de l'emprunt.

M. Avrim Lazar: Ce n'est pas le sens de la question.

[Traduction]

Quel pourcentage de ce que les travailleurs de l'automobile recevrait serait équitable?

[Français]

Quel pourcentage de la subvention accordée à l'industrie de l'automobile serait approprié?

M. Guy Chevette: Je répète que ce n'est pas une subvention qu'on veut. Parlons plutôt d'une enveloppe budgétaire; c'est sûrement ce que vous voulez dire. Je suppose que l'enveloppe budgétaire serait comparable à celle du secteur de l'automobile.

Au Québec, nous représentons quelque 300 membres. Il est certain que les petites entités demandent une partie minime pour se refinancer. C'est bien beau d'avoir investi 170 millions de dollars sur deux ans dans des programmes de recherche et de marketing et pour encourager l'innovation, mais si les entreprises sont incapables de passer au travers, elles ne pourront jamais bénéficier de ces sommes. Tous les programmes gouvernementaux supposent une mise de fonds de la part de l'industrie. On ne subventionne pas totalement l'institut de recherche. Pour mener une recherche, l'industrie doit ajouter sa part à celle des gouvernements, c'est normal. Or, on n'a même plus d'argent pour le faire. Nous sommes maintenant perçus comme des gens critiques, des sources de risque pour les institutions financières, et on les empêche de nous prêter des fonds à un taux commercial ou à un taux du marché.

Bombardier fonctionne grâce à des emprunts au taux du marché. Comment se fait-il que ce soit bon pour Bombardier et pour le secteur de l'automobile, mais pas bon pour une industrie qui emploie 825 000 personnes d'un bout à l'autre du Canada? Au Québec, des 300 entreprises qui étaient membres de notre conseil, 100 ont fermé indéfiniment leurs portes pour cause de faillite ou de banqueroute, comme on dit en québécois. On fonctionne donc avec le tiers des entreprises. Imaginez à quel point les populations, les régions ressources et l'économie régionale en prennent un coup. Ce n'est pas seulement l'industrie de la forêt qui se porte mal, mais aussi les commerces, comme les salons de coiffure et tout le reste.

C'est à cette enveloppe budgétaire qu'on vous demande de réfléchir. Qu'est-ce qui empêche le gouvernement de décider de rendre disponible à l'industrie forestière 2 ou 2,5 milliards de dollars de sa masse d'accès au crédit et de prévoir un canal unique? Il pourrait s'agir de Développement économique Canada, peu importe.

C'est là qu'on adresserait les demandes, qu'on traiterait en priorité et à grande vitesse. Ainsi, on poserait des gestes positifs.

Voilà ce qu'on demande, ce n'est pas sorcier.

• (1000)

[Traduction]

M. Glenn Thibeault: Il me reste encore un peu de temps. Merci.

Je vais vous poser une question semblable, monsieur Lazar. En ce qui a trait à la capacité de survie de vos membres, alors que l'industrie primaire disparaît, avez-vous une idée de la part de financement que vous aimeriez recevoir?

M. Avrim Lazar: Notre situation est tellement différente de celle de l'industrie automobile et franchement, nous avons l'impression d'être dans une position plus enviable parce que nous avons fait nos devoirs en termes de compétitivité. Nous n'avons jamais demandé au gouvernement de conserver le statu quo. Il serait facile de vouloir régler nos problèmes de la même façon que les problèmes du secteur de l'automobile, mais nous ne pensons tout simplement pas que ça marcherait.

Je crois qu'il est important de se demander pourquoi nous sommes ici. Nous sommes ici pour trouver des solutions pratiques aux problèmes auxquels nous faisons face réellement. Reconnaissons ce que le gouvernement a déjà fait et qui est excellent. Reconnaissons ce qui doit être fait, c'est-à-dire faciliter l'accès au crédit. M. Chevette et moi, ainsi que le secteur de l'industrie et le secteur manufacturier, de tout le Canada sommes d'accord sur un point, le crédit fait office d'oxygène. Même lorsque vous êtes un athlète de compétition, sans crédit, vous étouffez.

La prolongation du mandat et l'augmentation de la portée et du financement d'EDC est une annonce du gouvernement que nous saluons vigoureusement. Nous ne demandons pas un guichet unique ni une voix unique, tout ce que nous voulons c'est de l'argent et des prêts. Je comprends très bien la frustration de M. Chevette; beaucoup a été annoncé mais l'argent n'est toujours pas disponible. Je comprends très bien le fait que vous deviez voter des lois et quoi d'autre encore, mais la question n'est pas de savoir s'il y a un guichet unique, la question est de savoir si oui ou non il y a des prêts. Si le gouvernement peut livrer ce qu'il a annoncé, et que le mandat d'EDC peut être amélioré en termes d'argent et de portée et faire en sorte que des prêts orientés vers le marché intérieur puissent soutenir les industries exportatrices, alors là, nous aurons un sérieux coup de main.

Pour survivre il faut bien sûr être compétitif. Il est bien certain également que l'argent investi dans le marketing et la recherche est une bonne idée et que cet argent est nécessaire. Cependant, cela ne suffit pas. Bien d'autres choses doivent être faites. Nous demandons depuis des années que l'argent qui est investi dans la recherche puisse être remboursable. Cela mettrait de l'argent dans nos poches dès aujourd'hui et permettrait aux gens de continuer de travailler.

Nous demandons depuis des années que le Bureau de la concurrence soit plus compréhensif en ce qui concerne la restructuration de l'industrie. Nous demandons depuis des années qu'il y ait plus d'aide pour faire face aux transformations de l'industrie — non seulement pour l'énergie verte mais également pour une empreinte écologique plus faible. Tout cela pourrait se faire en protégeant le bois d'oeuvre tout en ayant des avantages sociaux, environnementaux et économiques.

Un groupe de défense de l'environnement m'a suggéré l'autre jour d'utiliser un modèle qui a souvent servi, c'est-à-dire que l'argent soit payé pour la transformation et que l'entreprise rembourse par des économies. Cela ne coûterait pas un sou au gouvernement et améliorerait grandement notre compétitivité. Si l'argent est remboursé nous serons donc à l'abri des visées commerciales.

Je crois donc que nous devons nous concentrer sur ce qui a été fait. D'autres mesures ont été planifiées et nous avons hâte d'en prendre connaissance. Que peut-on faire concrètement en plus de ce qui a déjà été fait? Je crois que tout cela a un lien avec la transformation de l'industrie.

• (1005)

Le président: Merci. Nous sommes maintenant rendus à la deuxième série de questions et vous avez cinq minutes. Je demande à tous les membres de poser leurs questions de la manière la plus brève possible.

Monsieur Garneau, s'il vous plaît.

M. Marc Garneau: Merci pour les blagues sur l'espace.

Ma question est pour M. Lazar. Peut-être ne voudrez-vous pas répondre à cette question, mais je vais vous la poser directement. Selon M. Chevette, les garanties de prêt consenties à un taux commercial sont tout à fait acceptables. J'aimerais entendre votre opinion à ce sujet.

M. Avrim Lazar: Vous avez raison, je ne répondrai pas à cela, tout simplement parce que je préfère renvoyer la question à nos avocats spécialisés en droit commercial. Il est facile de dire qu'il est tout à fait correct d'utiliser un instrument jusqu'à ce qu'on en étudie les détails. Je crois que M. Chevette a dit très clairement que ce n'était pas les garanties de prêt en tant que tel qui sont bénéfiques, mais toute mesure qui pourrait améliorer l'accès au crédit à un taux commercial, que ce soit à l'aide de la BDC, d'EDC ou tout autre instrument.

Je crois qu'il est nécessaire que nous agissions de façon vigoureuse pour rendre le crédit accessible et ensuite consulter nos avocats spécialisés en droit commercial pour s'assurer que nous le faisons dans le respect de l'Accord sur les bois d'oeuvre résineux. Il n'y a jamais eu de mise en garde quant au fait de recourir aux services d'Exportation et développement Canada. Cet outil a été très utile. Il leur faudrait tout simplement un mandat plus élargi, beaucoup plus d'argent et peut-être un peu plus de courage politique pour affronter la période que nous traversons où les prêteurs commerciaux ne sont pas au rendez-vous.

Je ne vois pas l'intérêt d'avoir un argument juridique. Nous devrions, comme M. Chevette le suggère avec insistance, cesser de nous cacher derrière l'accord sur le bois d'oeuvre résineux et trouver des solutions qui permettront au crédit d'être plus accessible. C'est une proposition tout à fait raisonnable.

M. Marc Garneau: Si je comprends bien ce que vous nous dites, si nous nous y prenons comme il faut, nous n'aurons peut-être pas à faire face à des mesures compensatoires.

M. Avrim Lazar: Je suis certain que cela peut être fait sans mesure compensatoire. Que ce soit une garantie de prêt ou d'autres méthodes qui rendent le crédit plus accessible, j'en suis convaincu. Cela a été fait dans le passé et ça se fera dans le futur.

Je n'ai senti aucune résistance de la part du gouvernement concernant cette façon d'agir. Ce qui a été annoncé va certainement dans cette même direction. Alors que nous sommes à bout de souffle, nous espérons que les solutions arriveront plus rapidement

qu'autrement parce que nous ne serons peut-être plus là pour en profiter.

M. Marc Garneau: Merci.

Parmi les actions que vous avez proposées et que le gouvernement pourrait considérer, vous avez parlé de dépenses en recherche scientifique et en développement expérimental qui pourraient être remboursables. Pourriez-vous développer un peu plus, à savoir si ces mesures devraient être appliquées à tout le secteur que vous représentez ou être limitées à une certaine partie de ce secteur?

M. Avrim Lazar: Nous avons toujours suggéré que les dépenses en recherche scientifique et en développement expérimental soient remboursables pour tout le secteur manufacturier. Cela faisait effectivement partie des recommandations contenues dans le rapport de notre comité concernant l'industrie manufacturière, et cette recommandation venait de Ressources naturelles.

Il s'agit d'un très bel outil parce que tant que les entreprises investissent leur propre argent dans l'innovation, cela ne coûte pas un sou au gouvernement. Cet outil complète les mesures de relance du secteur public, c'est-à-dire l'argent des contribuables, ainsi que les mesures de relance du secteur privé, à savoir l'argent investi dans la recherche par les entreprises privées. Nous sommes en train d'innover. Nous investissons toujours dans la recherche et l'innovation, et c'est merveilleux d'encourager cela au moyen de sommes remboursables.

Paradoxalement, le programme de recherche scientifique et de développement expérimental donne accès à l'aide du gouvernement seulement lorsque les entreprises sont rentables. Ne serait-il pas plus intelligent de se servir de l'argent du gouvernement pour encourager les entreprises à se sortir de leurs difficultés en innovant pendant qu'elles sont non rentables, au lieu de ne récompenser que les entreprises qui sont déjà hors de danger.

• (1010)

M. Marc Garneau: Faites-vous une différence entre les entreprises canadiennes et les entreprises appartenant à des étrangers?

M. Avrim Lazar: S'il s'agit d'une entreprise de l'étranger, elle est assujettie à la politique fiscale canadienne. Donc, s'ils veulent investir au Canada, je crois que nous devrions dire « Bienvenue. Venez investir dans nos scieries canadiennes. »

M. Marc Garneau: Vous avez parlé du système de transport qui nécessiterait certaines modifications. Pourriez-vous m'informer à ce sujet en 20 secondes environ?

M. Avrim Lazar: Oui. Quatre-vingt pour cent de nos scieries sont à la merci d'une unique compagnie de transport ferroviaire. Comme ces entreprises détiennent des monopoles, elles ne font que ce qu'elles sont légalement obligées de faire et maximisent les profits pour leurs actionnaires. En raison du monopole dont elles jouissent, le service est mauvais et les frais excessifs. Dans un pays aussi vaste, c'est un désavantage concurrentiel important. Au fond, ce n'est pas nécessairement la faute des compagnies de transport ferroviaire; en fait, elles agissent de façon intelligente. En réalité, c'est la politique du gouvernement qui est mauvaise en leur accordant un tel monopole.

Le président: Merci, monsieur.

Monsieur Gourde.

[Français]

M. Robert Bouchard: Je vais poser une question à M. Gagné.

[Traduction]

Le président: Désolé, monsieur Bouchard, nous suivons le même ordre.

Monsieur Gourde.

[Français]

M. Jacques Gourde (Lotbinière—Chutes-de-la-Chaudière, PCC): Il me fait plaisir d'accueillir les témoins. Je suis heureux que vous soyez là, parce que l'industrie forestière me tient aussi à coeur. Ma question s'adresse à vous tous.

Les programmes en recherche et développement ont-ils été utiles pour l'industrie forestière?

M. Avrim Lazar: C'est absolument nécessaire. Quand les entreprises peuvent moins payer pour la recherche, l'appui du gouvernement est très important. Ça nous aide beaucoup parce qu'à l'avenir, il nous faudra trouver de nouveaux produits et de nouveaux moyens de manufacturer ces produits. Notre avenir dépend de notre capacité à en trouver. Toutefois, si on ne survit pas, cet investissement sera perdu.

M. Guy Chevette: J'aimerais ajouter que cela dépend du type d'aide qu'apporterait le programme. S'il s'agit d'un remboursement d'impôt et qu'on ne fait pas un sou, on aura un trou. Ça n'aide pas. Il faut que ce soit un remboursement direct de l'État à l'entreprise, sinon ce serait un cadeau de Grec. On investirait, et comme on ne ferait pas d'argent, il n'y aurait pas de remboursement d'impôt. Tout dépend donc de la façon dont c'est écrit dans un programme. Cela varie d'un ministère à l'autre, bien souvent.

Cependant, je pense que la recherche est indispensable. D'autant plus que certains croient que la transformation est le fruit de la spontanéité. Il faut souvent de longues études sur le plan des marchés, du produit et de la capacité de résistance d'un produit. Quand on écoute certains politiciens parler de deuxième et troisième transformation, on croirait que ça naît de la cuisse de Jupiter et que c'est au monde le lendemain matin. Il faut parfois dix ans pour mettre un produit sur le marché; vous le savez.

M. Jacques Gourde: Merci, monsieur Chevette.

On vit présentement une crise de marché. Il se vend moins de produits de bois d'oeuvre, de copeaux et de pâte, et les prix ont diminué. Ce marché reprendra-t-il, ou si ce sont les produits en émergence qui feront contrepoids pour assurer l'avenir de l'industrie forestière?

M. Guy Chevette: Si l'industrie de première transformation ne livre pas un produit à un coût raisonnable et de qualité, les industries de deuxième et de troisième transformation en souffriront. L'industrie de première transformation doit être compétitive et livrer un produit de grande qualité à un prix acceptable, afin de permettre à l'industrie de deuxième transformation d'avoir des produits en émergence. Au Québec, nous sommes les premiers au Canada en matière de produits en émergence de deuxième et de troisième transformation, et on ne le dit jamais. L'Ontario est à peu près sur un pied d'égalité avec le Québec à ce chapitre. On se talonne, mais on est loin devant la Colombie-Britannique.

Il est vrai que la variété de notre panier de produits comptera pour beaucoup dans l'avenir. Plus on diversifiera nos produits, plus on pourra exporter sur le marché international. Ne pas être prisonnière d'un seul marché comme les États-Unis serait sans doute un grand avantage pour l'industrie canadienne.

● (1015)

M. Jacques Gourde: Donc, vous reconnaissez que les efforts du gouvernement canadien, par l'entremise de certains programmes du ministère des Ressources naturelles, pour diversifier les nouveaux produits...

M. Guy Chevette: On est incapables de vous faire chanter pour avoir de l'aide. On ne peut pas vous menacer d'aller produire ailleurs, comme Chrysler et Ford, dans l'industrie de l'automobile, le font lorsqu'ils disent qu'ils vont aller faire leur production aux États-Unis.

M. Jacques Gourde: Monsieur Chevette, les programmes mis en place par le ministère des Ressources naturelles depuis les 15 dernières années ont-ils permis le développement de nouveaux produits au Québec?

M. Guy Chevette: Oui, certains produits ont été lancés, bien sûr.

M. Jacques Gourde: Y aura-t-il des succès commerciaux à l'avenir?

M. Guy Chevette: Si vous n'aidez pas l'industrie, ceux qui ont lancé de nouveaux produits ne pourront pas continuer. On ne semble pas comprendre la situation d'urgence. Si le secteur automobile, monsieur Gourde, a besoin de sortir la tête de l'eau et de respirer pour pouvoir continuer, dites-vous que l'industrie forestière, qui compte 325 000 travailleurs de plus, vous demande la même chose.

M. Jacques Gourde: Merci, monsieur Chevette. J'ai d'autres questions.

Vos membres ont-ils recours à EDC et à la Banque de développement du Canada pour se financer?

M. Guy Chevette: Ils y auront recours si vous leur offrez un taux commercial acceptable. C'est moi-même qui vous ai dit que c'est Exportation et développement Canada... Appelez cet organisme comme vous voudrez, mais créez un enveloppe spécialement destinée au secteur forestier.

M. Jacques Gourde: Vos membres font-ils déjà appel à ces organismes?

M. Guy Chevette: Oui, certains y ont fait appel grâce à la collaboration d'un ministre.

[Traduction]

Le président: Désolé, monsieur Gourde, votre temps est écoulé.

Monsieur Gagné, vous vouliez ajouter quelque chose à ce qu'il vient de dire, alors je vais vous accorder une minute pour le faire.

[Français]

M. Renaud Gagné: Monsieur Gourde, il est vrai que l'investissement dans la recherche et le développement est très important. Cependant, compte tenu de la situation actuelle de l'industrie, si on ne réussit pas à traverser la crise, lorsque la reprise se fera sentir, on fera face à un problème. Les gens ne s'inscrivent pas dans des cours de formation parce que leurs parents qui travaillent en usine perdent leur emploi. Il n'y aura pas de jeunes ingénieurs ni de techniciens. Il faut absolument soutenir la base, si on veut traverser la crise.

On a commencé à développer une politique d'utilisation du bois, au Québec. Par exemple, la société Chantiers Chibougamau est en train de construire un stade de soccer avec des poutres de bois. C'est ce qu'on revendique aussi dans le cas des édifices publics fédéraux ou provinciaux.

Le président: Monsieur Bouchard.

M. Robert Bouchard: Monsieur Gagné, vous avez fait plusieurs sorties publiques, ces dernières années, pour qu'on offre de l'aide à l'industrie forestière, lesquelles étaient particulièrement axées sur les travailleurs, vos membres.

Quelle était la nature de vos demandes, et y a-t-on répondu?

M. Renaud Gagné: Dans le cadre de la consolidation, on sait que pour toutes sortes de raisons, au Québec, la forêt n'a pas produit autant qu'on s'y attendait. Donc, il y a eu des réformes pour réduire les volumes de bois. On a participé de toutes sortes de manières à consolider cette industrie. Si on voulait garder la jeune main-d'oeuvre, on avait besoin de permettre aux travailleurs plus âgés de quitter et on demandait un programme pour les travailleurs âgés. C'est bien d'avoir un programme d'initiative pour retourner en formation à l'âge de 55 ans, mais quand ça fait 30 ans qu'un individu travaille dans une scierie, c'est difficile, en région, de penser à former de nouveau cet individu. D'ailleurs, j'ai des amis dans la région de l'Outaouais qui se sont inscrits. Il y a huit personnes dans ce programme. Il y avait de l'argent disponible, mais les gens ne s'inscrivent pas. Donc, l'ancien programme PATA, qui existait dans le passé, nous aurait beaucoup aidé à retenir la jeune main-d'oeuvre. Actuellement, on a des usines qui ont réussi à se financer à même la paie des gens. Soit ils ont cotisé davantage au régime de retraite, soit ils ont réduit leur paie de vacances, pour permettre à des gens de prendre leur retraite. Pourquoi? Pour garder les plus jeunes, parce que demain, dans deux, trois, cinq ans, on ne se le cachera pas, ça sortira par centaines des usines. Donc, des gens âgés de 52, 53, 54 ans sont dans les usines et ne sont pas admissibles à la retraite. D'ici cinq ans, si on ne réussit pas à sauver ça parce que personne ne s'inscrit pour recevoir de la formation, on aura un grave problème dans nos communautés. C'est partout au Québec et particulièrement au Lac-Saint-Jean. On parlait d'AbitibiBowater; il nous reste 20 jours pour régler ce dossier.

• (1020)

M. Robert Bouchard: Qu'est-ce que le gouvernement vous a répondu par rapport à vos demandes?

M. Renaud Gagné: On n'a eu aucune réponse, jusqu'ici, autre que l'annonce de 170 millions de dollars sur deux ans, ce qui, malheureusement, ne sauvera pas ce qu'on a en place. Donc, on n'a rien obtenu pour la formation ni pour la prolongation et l'accès à l'assurance emploi. Donc, il est bien évident que dans les communautés, si on pense à la situation de faillite, à la solvabilité des régimes de retraite, moins 35 p. 100, ces gens ne pourront pas dépenser dans les économies régionales. C'est tout ce qui s'en suivra. On n'a pas eu ces appuis.

M. Robert Bouchard: J'ai une question pour M. Chevrette concernant les garanties de prêt. On sait que les ministres du gouvernement défendent la position américaine en ce qui a trait aux garanties de prêt. Ne vous apparaît-il pas que le gouvernement est en train de torpiller l'industrie forestière?

M. Guy Chevrette: Je vais vous laisser choisir les termes que vous voudrez bien choisir, mais ce qui m'inquiète, c'est qu'à cause de la crainte face à l'entente sur le bois d'oeuvre, on est sur le point de se demander si on veut avoir une industrie au Canada. Sous prétexte qu'on ne peut pas accorder de prêts à un taux commercial, à un taux légal, du marché, on laisserait mourir toute une industrie. Ça ne résisterait pas longtemps à l'analyse. Entre vous et moi, le temps viendra où le Canada et même les provinces seront obligés de se demander si on veut avoir au Canada une industrie forestière qui crée 825 000 emplois, oui ou non. Ça ira jusque-là. Je vous le répète, nous ne sommes pas en position de faire chanter un gouvernement

canadien comme les grandes compagnies d'automobiles ont su le faire, mêler les deux gouvernements et conclure des ententes entre le gouvernement américain et le gouvernement canadien.

Dans le cas du bois d'oeuvre, on dirait que les Américains sont là et qu'ils se disent: s'ils peuvent étouffer, s'ils peuvent mourir... Même si c'est tout à fait légal, ils vont avoir recours à l'arbitrage quand même, et nous allons jouer le jeu et ne rien faire. C'est là que je vous pose la question ultime: voulez-vous à tout prix une entente, au détriment de la survie d'une industrie? La question peut aller jusque-là. Et on sera obligé de se la poser, un jour, si les gouvernements ne font rien. Je pourrais vous dire qu'AbitibiBowater est au Québec ce que GM pourrait être aux États-Unis, toutes proportions gardées. Ça n'excite personne, au Québec. Il va falloir commencer à s'exciter un peu et considérer les faits. Cette compagnie compte 9 000 retraités qui oeuvrent dans 25 municipalités, seulement au Québec, sans inclure la Colombie-Britannique et l'Ontario. Elle crée de 10 000 à 12 000 emplois directs, ce qui veut dire environ 20 000 emplois directs et indirects au Québec. Que deviendront tous les sous-traitants de cette industrie, si ça flanche? On va dire qu'on a respecté l'entente américaine? Voyons, il faut réagir! Il faut prendre les précautions minimales, oui, mais le gouvernement n'a pas le droit de laisser aller ça, selon moi. Le Parlement ne le peut pas, lui non plus, et je pense que vous avez un rôle à jouer, tout le monde. En ce qui vous concerne, si le gouvernement arrive avec une enveloppe spécifique et une procédure *fast track* — en autant que ça évite les dédoublements avec les provinces, car sinon, on aura les conflits relatifs aux domaines de compétence traditionnels que vous connaissez —, je pense qu'on va tous applaudir et vous féliciter.

[Traduction]

Le président: Merci, monsieur Chevrette.

Je demande aux membres de se concentrer sur la discussion. Il y a un peu de bavardage et c'est un peu dérangeant. Ces messieurs ont pris le temps de venir nous rencontrer et il est important d'écouter ce qu'ils ont à dire.

Monsieur Warkentin vous êtes le prochain.

M. Chris Warkentin: Je remercie beaucoup chacun d'entre vous de vous être présentés ici ce matin. Nous apprécions vos témoignages.

Je viens d'une circonscription où l'industrie forestière occupe une place importante — ou plutôt occupait une place importante. Malheureusement, au cours des derniers mois nous avons assisté à un certain nombre de fermetures temporaires de scieries qui, nous l'espérons, pourront reprendre leurs activités dans quelque temps. Nous sommes tous à l'affût de cette lumière au bout du tunnel. Nous espérons une reprise de l'industrie de la construction américaine. Nous espérons également que les Canadiens continueront de construire et, dans certains cas, reprendront les travaux de construction afin d'assurer la relance de notre industrie.

Évidemment, nous disposons d'une ressource précieuse qui garantit une exploitation commerciale profitable et solide à long terme: les arbres. De plus, nous avons accès à tout ce qui fait de nous des leaders dans ce secteur industriel. Nous avons également des scieries dotées d'un équipement de haute technologie et prêtes à fonctionner. Sur le plan de l'efficacité, nous pouvons compétitionner avec n'importe quelle scierie dans le monde. J'ajoute que les scieries ont su profiter de presque toutes les possibilités de recyclage du moindre déchet. À ce chapitre, nous sommes super efficaces. En fait, certaines des scieries qui réussissent à survivre ont été qualifiées de plus efficaces au pays et, en fait, sont les plus efficaces au monde dans ce domaine. D'ailleurs, c'est la seule raison de leur survie.

Alors, la question que l'on continue de soulever, même dans ma communauté, est pourquoi sommes-nous si dépendants du secteur forestier. Bien sûr, le gouvernement peut intervenir, ne serait-ce que pour nous octroyer des fonds, mais à quoi cela servirait-il en ce moment, de produire du bois qui contribue à réduire le coût du produit? Nous pourrions très certainement rouvrir les scieries qu'on a dû fermer simplement en leur versant d'importantes sommes d'argent. Mais qu'arrivera-t-il, à tout le moins dans ma communauté, si les scieries qui survivent doivent éventuellement fermer. Comment pouvons-nous faire la différence?

Monsieur Lazar, vous connaissez bien les activités de cette industrie au pays. Strictement du point de vue de notre capacité, avons-nous actuellement atteint un point où nous sommes en mesure de produire davantage ou devons-nous, en plus, limiter notre capacité? Évidemment, je ne parle que du point de vue du produit sur le marché. Sommes-nous encore dans la situation où nous inondons le marché de nos produits?

•(1025)

M. Avrim Lazar: Il suffit d'examiner les prix pour comprendre qu'on ne peut pas parler de rareté des produits forestiers sur le marché. À l'heure actuelle, le prix du bois d'oeuvre est inférieur au prix du bois à l'entrée de l'usine. Les prix de la pâte et du papier en sont à des planchers historiques.

Monsieur Bouchard, je vais répondre à sa question, étant donné qu'elle répondra en partie à la vôtre. Ce n'est pas le gouvernement qui a torpillé l'industrie forestière; c'est le marché qui l'a fait. Ce n'est pas le gouvernement qui a entraîné les prix du bois d'oeuvre ou les prix de la pâte et du papier à la baisse, mais bien le marché. Alors, nos solutions doivent refléter la nature réelle du problème, à savoir que personne ne veut acheter nos produits, parce que nous vivons une récession mondiale.

Il faut se demander ce que le gouvernement peut faire pour être constructif. C'est assez simple.

En premier lieu, aidez-nous à passer à travers cette période difficile, en nous donnant accès à du crédit, en permettant le travail partagé sous le régime de l'assurance-emploi et en aidant les communautés touchées. Pour être juste, il faut dire que le gouvernement prévoit toutes ces choses dans le budget, et ce que nous attendons aujourd'hui, c'est que les mesures annoncées se matérialisent.

En deuxième lieu, aidez-nous à faire en sorte de conserver les emplois au Canada, lorsqu'il y aura reprise sur les marchés. Cela suppose, bien entendu, des produits nouveaux, des marchés nouveaux, le passage à l'énergie verte, d'encourager une utilisation responsable du bois dans la rénovation domiciliaire et dans les projets gouvernementaux. Toutes ces choses sont déjà prévues, et il est clair que nous espérons encore plus. Par ailleurs, du côté de la fiscalité, le dernier budget était faible pour ce qui est d'améliorer les conditions pour l'ensemble du secteur manufacturier canadien. Nous aimerions davantage de mesures du côté de l'écologisation de l'industrie.

Nous ne devons surtout pas penser que la solution appartient au gouvernement. Ce sont les marchés qui sont la solution, et ils se rétabliront, avec ou sans le gouvernement. Le gouvernement ne peut se défilier et dire qu'il ne peut rien faire pour nous. Les choses que nous demandons sont absolument nécessaires.

J'aimerais dire un mot à propos de l'Accord sur le bois d'oeuvre, parce que de ce côté, nous marchons sur des oeufs. Aux prix d'aujourd'hui, tout ce que nous vendons nous rapporte moins que le coût de production. C'est vrai pour nous, pour les Russes, les

Européens et les Américains. Nous produisons à perte. C'est la raison pour laquelle nous sommes à ce point en difficulté. En termes juridiques, nous sommes en situation de « dumping ». Les Américains n'ont pas à s'inquiéter du dumping, car ils ne nous vendent rien. C'est nous qui leur vendons nos produits. Si l'Accord sur le bois d'oeuvre devait disparaître, des amendes pour dumping nous seraient imposées et, si ces pénalités étaient justes, elles se situeraient entre 28 et 32 p. 100. Nous n'avons jamais eu droit à des décisions justes de la part du département américain du commerce. Cela nous tuerait. Alors n'ayons pas peur des mots quand nous parlons de l'Accord sur le bois d'oeuvre. Nous en avons besoin pour survivre. Le gouvernement ne doit pas s'en servir comme d'une excuse pour ne rien faire; cet accord ne doit pas servir de paravent, pour ceux qui refusent d'agir. Nous devons certainement être prudents, et d'un point de vue stratégique, nous en tenons strictement aux choses qui feront en sorte que l'accord soit maintenu.

•(1030)

Le président: Monsieur Warkentin, votre temps est écoulé.

Très rapidement, s'il vous plaît, car son temps est écoulé.

[Français]

M. Guy Chevrette: Brièvement, je répondrai que nous avons gagné tous les jugements relatifs au Lumber IV. Nous avons laissé un milliard de dollars sur la table. Rappelez-vous la conclusion de l'entente. Après avoir gagné tous les jugements, nous nous faisons écoeurer pour 68 millions de dollars.

[Traduction]

Le président: Monsieur Roy, vous pourrez peut-être prendre la parole un peu plus tard, mais nous devons tenir compte du temps, que nous avons déjà dépassé.

Le prochain à prendre la parole est M. Thibeault.

M. Glenn Thibeault: Très bien. Je vais donc prendre la parole et passer immédiatement aux questions.

Je m'adresse à vous, monsieur Gagné.

Dans votre allocution d'ouverture, vous avez beaucoup parlé des pertes d'emplois et de leurs effets sur l'industrie. Vous avez ensuite parlé un peu de ce que j'appellerais la relève, et du fait que justement nous ne voyons pas de jeunes arriver sur le marché. Que pouvons-nous faire ensemble — et lorsque je dis « nous », je veux dire l'industrie et le gouvernement — pour aider l'industrie à survivre et protéger des emplois?

[Français]

M. Renaud Gagné: La première chose à faire, à court terme, c'est de trouver le financement nécessaire, les garanties de prêt qui nous permettront de maintenir ce qui est en place. Il est certain que dans certains secteurs, par exemple celui du papier, selon les marchés, nous ne travaillons pas en vue de maintenir toutes les usines ouvertes. Nous travaillons en vue de conserver nos meilleurs éléments. Dans toutes les usines, nous avons réduit les coûts au maximum. C'est évident qu'avec la décroissance du marché, nous ne pouvons pas demander de maintenir ouvertes 100 p. 100 de nos usines. Il faut examiner les compagnies qui sont en place actuellement. Dans nos communautés et chez nos travailleurs, il y a des situations de faillite, l'impact des gens qui prennent leur retraite est grand, des gens vont perdre leur emploi. Ces personnes ne seront pas là dans le futur pour redémarrer des usines de deuxième ou de troisième transformation. Si la première transformation est absente, il est certain que nous ne créerons pas d'emplois dans le futur.

À l'heure actuelle, dans les inscriptions, à l'Université Laval ou ailleurs, peu de personnes s'inscrivent à la formation, parce qu'il y a trop d'incertitudes quant à l'avenir. Je vous rappelle qu'au Québec, il y a 9 000 retraités et cela seulement à la compagnie AbitibiBowater. Au Lac-Saint-Jean, selon les indications que nous avons et le nombre de retraités, s'il fallait que le travail cesse demain matin, à la fin mars, aucune opération ne serait maintenue chez AbitibiBowater, contrairement à Smurfit-Stone, qui a réussi à emprunter 750 millions de dollars pour maintenir quatre usines sur cinq en activité. Cela serait catastrophique! On parle de 7 600 emplois directs. On ne parle pas des emplois indirects, des sous-traitants, etc. Ça va être l'enfer! Il y aura des gens dans la rue. Cela ne fait que commencer et je vous dis que la semaine prochaine, au Lac-Saint-Jean, ça va brasser, car les gens sont très mécontents de ce qui se passe. Ils veulent vraiment avoir l'appui du gouvernement fédéral et de l'aide sous forme de garanties de prêt.

[Traduction]

M. Glenn Thibeault: Vous me permettez d'ajouter un mot là-dessus. Il y a deux semaines, j'ai eu la chance de rencontrer des maires du Nord de l'Ontario. Le maire de Thunder Bay avait apporté avec lui un foulard fabriqué à partir de produits du bois, et j'ai trouvé cela intéressant. Ce foulard a été fait là-bas, dans le Nord-Ouest de l'Ontario. Il se trouve qu'aujourd'hui, j'apporte avec moi un stylo en bois, mais fabriqué en Chine. Que pouvons-nous faire pour encourager davantage la recherche-développement au Canada? Je vous pose la question, monsieur Lazar.

M. Avrim Lazar: Vous parlez là de toutes sortes de produits nouveaux à valeur ajoutée, et il est évident que l'argent que le gouvernement a accordé à l'institut de recherche pour la transformation de l'industrie sera utile. Mais M. Chevrette a parfaitement raison de dire que la seule façon d'en arriver à proposer des produits à valeur ajoutée ou des produits innovateurs est d'avoir, à la base, une industrie solide.

L'industrie forestière manufacturière est comme un écosystème. Il faut d'abord de l'herbe pour attirer la gazelle puis le lion. Il ne peut y avoir d'hippocampes sans plancton. De la même manière, la seule façon d'obtenir des produits innovateurs, à valeur ajoutée ou différenciés est de disposer d'abord d'un produit de base solide.

Pour parler franchement, c'est bien là que se situe notre avantage concurrentiel. Les Chinois produisent des stylos de bois à des salaires qui sont le dixième des nôtres. Les salaires qui se payent dans l'industrie forestière sont bien supérieurs à la moyenne canadienne. La valeur que cette industrie représente pour les Canadiens, et pour le mode de vie des Canadiens, se trouve, en réalité, dans l'extraction et dans la première transformation parce que c'est à ce niveau qu'il y a rareté de la ressource. La main-d'oeuvre n'est pas rare, les ingénieurs ne le sont pas non plus, mais les ressources naturelles sont appelées à se raréfier dans le monde, et il est clair que nous obtiendrons une valeur économique et sociale supérieure par l'extraction et la transformation des ressources naturelles, que ce ne sera le cas si nous essayons de concurrencer les Chinois avec des produits exigeant beaucoup de main-d'oeuvre.

Notre perception n'est pas la bonne. Nous pensons que la valeur se trouve plus loin dans la chaîne de production, alors qu'au contraire la valeur y est faible. Car plus on avance dans la chaîne manufacturière, plus on trouve des travailleurs touchant des salaires de misère. La valeur est supérieure quand on se rapproche de la ressource naturelle.

•(1035)

Le président: Vous disposez de 15 secondes, à moins que vous ne vouliez donner à M. Roy...

M. Glenn Thibeault: Je donnerai la chance à M. Roy de répondre, sur ce dernier point.

Le président: Merci, monsieur Thibeault.

Allez-y, monsieur Roy.

[Français]

M. André Roy: Merci. Je ferai une intervention. Après tout ce que j'ai entendu ce matin, j'en viens à la conclusion qu'il faut assurer un présent à un secteur industriel qui a beaucoup d'avenir. Tout le monde s'entend pour dire que le secteur forestier, que la planète, que le monde aura besoin de plus en plus de produits forestiers. Le grand paradoxe, c'est que notre industrie, à l'heure actuelle, n'a pas de présent. Il faut convaincre les membres de ce comité qu'il faut passer à travers une crise et que l'avenir s'annonce extrêmement florissant. En 2050, nous serons environ 9,5 milliards de personnes sur la planète. Plusieurs d'entre nous ne serons pas là pour compter les gens qui y habiteront, mais toutes les prévisions nous indiquent cela. La richesse mondiale et les besoins en produits forestiers s'accroîtront. Les produits forestiers sont écologiques, soit dit en passant. Il y a deux ans encore, beaucoup de gens en doutaient. Aujourd'hui, c'est une évidence que le bois est un matériau écologique. Il faudra faire certaines démonstrations en certifiant nos pratiques forestières, mais nous sommes en train de les faire. Les députés au comité doivent être convaincus qu'il y a un avenir pour ce secteur. Selon moi, lorsqu'ils en seront convaincus, ils seront plus en mesure de prendre des décisions.

Je vous remercie.

Le président: Merci, monsieur Thibeault.

Monsieur Gourde.

M. Jacques Gourde: Merci, monsieur le président.

Je remercie mon collègue de m'avoir cédé son droit de parole, parce que ce secteur est primordial pour moi.

Monsieur Gagné, vous avez parlé de la formation de la main-d'oeuvre. Notre plan d'action prévoit la formation de la main-d'oeuvre pour les débutants. Il est important que certains proviennent de la relève. On y inclut aussi ceux qui perdent leur emploi et les travailleurs âgés — ceux de 55 ans et plus — ayant besoin de plus de formation, afin de permettre à ces employés, qui auront recours à l'assurance-emploi, d'acquérir de nouvelles compétences qui permettront de relancer l'industrie forestière. Le marché reprendra un jour, c'est une question de temps.

M. Renaud Gagné: L'importance de la formation est claire. Elle sert de « dépanneur ». Il n'est pas facile d'asseoir sur un banc d'école des gens qui ont 25, 28 ou 30 ans de service pour les retourner sur le marché. Les gens voudraient suivre une formation de courte durée, de 6 à 18 semaines par exemple. Toutefois, au-delà de cela, c'est un coup d'épée dans l'eau. En réalité, les gens attendent toujours. Dans le cas des usines fermées de façon temporaire ou indéterminée — ne sachant pas si c'est pour un, deux ou trois mois —, les gens attendent à la dernière minute, avant de perdre leurs prestations d'assurance-emploi, et vont alors s'inscrire.

Le plus grave concerne la jeunesse. Les enfants de ces parents ne s'inscriront pas en pâtes et papiers, en foresterie ou autre. Lorsque nous serons prêts pour la reprise, nous n'aurons plus de travailleurs. Il faut vraiment sauver la première étape, afin qu'il reste des gens. Comme le disait M. Roy — et j'en suis convaincu, car cela fait deux ans que l'on y travaille —, il y a beaucoup d'avenir dans la forêt. Il faudra procéder différemment et cultiver notre forêt. Si nous ne sommes pas capables de conserver ce que nous avons, nous prendrons un retard épouvantable et je ne suis pas certain que nous nous en remettrons sur le plan de la compétitivité. Les autres passeront devant nous.

M. Jacques Gourde: Nous sommes tous d'avis que la formation de la main-d'oeuvre est importante.

Un de mes amis personnels travaille dans le domaine de la foresterie depuis 30 ans. Il est entrepreneur, il a une débusqueuse, il coupe du bois et l'apporte à l'usine. Il me dit que la déduction pour amortissement accéléré est avantageuse pour lui. On sait qu'il y a de la grosse machinerie dans le bois et qu'elle est dispendieuse.

Croyez-vous que cette déduction, qui est possible au fédéral, soit vraiment avantageuse pour l'industrie?

• (1040)

M. Guy Chevrette: Oui, et de plus, je pense qu'elle sera également en vigueur prochainement au provincial. Entre vous et moi, dans bien des cas, l'industrie garantissait les prêts à nos débusqueurs. C'est aussi clair que cela.

Je reviens à ce qu'a dit Renaud. On prétend que de 2 000 à 3 000 jeunes diplômés ne seront plus là à la reprise parce qu'ils ne voudront pas attendre 8 ou 10 mois pour se replacer et ils abandonneront les régions. On pourra offrir n'importe quels cours, les jeunes n'y seront plus. Si vous offriez la possibilité aux gens de 53, 54 ou 55 ans d'avoir droit à une retraite prématurée, ils resteraient dans le milieu. Cependant, tant et aussi longtemps que ces gens en ont encore pour trois ou quatre ans et qu'il n'y a pas de programme pour leur permettre de réintégrer leur emploi, ils ne resteront pas dans le milieu. Ils iront travailler à Montréal ou dans d'autres centres urbains. Ils quitteront carrément les régions du Québec. Voilà ce qui est dramatique. Vous pourriez avoir 10 000 programmes, si vous ne ciblez pas le bon enjeu — qui est, selon nous, d'aider ceux qui sont près de la retraite à faire de la place à la main-d'oeuvre plus jeune —, vous ne leur rendez pas service.

M. Jacques Gourde: Je vous remercie de votre réponse.

Vous êtes représentant de la Fédération des producteurs de bois du Québec. S'agit-il de propriétaires?

M. Daniel Roy: Oui.

M. Jacques Gourde: C'est bien.

Vous avez dit avoir fait environ une quinzaine de représentations au niveau fédéral. Allez-vous voir les cabinets, ou les élus? Qui allez-vous voir?

M. Daniel Roy: Nous avons eu beaucoup de discussions et d'échanges avec les représentants du ministère des Finances au palier fédéral. Nous avons aussi participé à différents comités parlementaires pour expliquer le bien-fondé d'éventuelles mesures d'aide fiscale à l'endroit des propriétaires forestiers privés.

De toute la discussion d'aujourd'hui, je retiens qu'il est certain qu'il faut une industrie qui réussisse à traverser cette crise, une industrie qui sera bien positionnée dans l'avenir pour répondre à la demande en produits forestiers, qui sera très grande.

Je pense que les membres du comité ne doivent pas perdre de vue que cela prendra aussi de la matière ligneuse, car c'est avec ça que l'on fait les produits forestiers, et, idéalement, de la matière ligneuse de qualité supérieure à ce qu'on a actuellement, à proximité des usines. C'est à ce moment que l'industrie disposera d'une fibre à faible coût pour être de plus en plus compétitive. De cette manière, nous avons la conviction... Il ne s'agit pas de rêver en couleur, car des réalisations intéressantes ont été faites au cours des 30 dernières années en matière d'aménagement forestier avec le soutien de l'État, et des mesures mises en place.

Des boisés produisent actuellement quatre à cinq fois plus de matière ligneuse que la moyenne de l'ensemble des forêts. Cela est le résultat du travail de producteurs qui se sont engagés dans l'aménagement de leurs forêts avec des plans d'aménagement, du soutien technique, etc. Mais il y a encore beaucoup de possibilités de joindre un plus grand nombre de propriétaires au Canada pour les engager dans cette démarche.

Pour conclure, il ne faut pas craindre d'intervenir par le truchement de la fiscalité pour venir en aide aux propriétaires forestiers. Aux États-Unis, le gouvernement fédéral américain utilise de façon importante des mesures fiscales pour aider les propriétaires forestiers à aménager leurs forêts. J'ai ici une liste de trois pages de mesures en vigueur aux États-Unis; je pourrais vous les citer.

[Traduction]

Le président: Désolé.

Nous passons à M. Garneau.

[Français]

M. Marc Garneau: Merci beaucoup.

J'aimerais poser la question à M. Chevrette ou peut-être à M. Vincent. Cela concerne les marchés internationaux. J'aimerais aussi connaître l'opinion de M. Lazar.

Pour mon information, avons-nous exploité pleinement les autres options sur le marché international? Je présume que notre marché principal est aux États-Unis. Y a-t-il des endroits où le ministère du Commerce international, ou le gouvernement, pourrait aider à ouvrir de nouveaux marchés?

M. Guy Chevrette: Monsieur Vincent pourra compléter ma réponse.

Je dirai que le gouvernement fédéral aide énormément QWEB présentement à ouvrir d'autres marchés. On oeuvre en Chine présentement, on essaie d'ajouter, au-dessus de leurs petites maisons de béton, un étage de bois qui capterait l'humidité et pourrait jouer un rôle intéressant sur la santé même.

En Europe, on a fait quelques percées, mais ce n'est pas facile parce que l'Europe s'autosuffit, ou à peu près. C'est le marché de la Russie qu'il faut surveiller pour voir ce qui va se passer. On sait qu'il y avait une passoire par la Finlande pour distribuer des produits sur toute la planète, et il faudrait peut-être parler aux groupes écologistes. Au lieu de se battre là où la forêt s'accroît, comme au Canada, en Amérique du Nord et en Europe, que ces groupes s'attaquent surtout aux milieux où il y a déforestation, où on va chercher énormément de bois. Il y a des pays qui sont en état de déforestation, et on ne fait rien. Ce serait un rôle utile qu'on pourrait demander aux écologistes de jouer, à court terme.

M. Michel Vincent (directeur, Direction de l'économie, marchés et commerce international, Conseil de l'industrie forestière du Québec): Quand il est question de compétitivité, nous en venons rapidement à parler d'avantages concurrentiels. Or, un de nos avantages concurrentiels par rapport à nos compétiteurs internationaux est le fait que nous sommes situés à proximité du plus grand marché de bois d'oeuvre au monde.

Comme le disaient les députés de la Colombie-Britannique, à un certain moment, il faut arrêter de mettre tous nos oeufs dans le même panier et regarder ailleurs. Effectivement, il y a eu beaucoup de projets plutôt ponctuels, il faut l'admettre. Mais quand-même, des marchés se développent de cette façon au Moyen-Orient, en Angleterre et en Europe. Il est évident que si l'on considère le marché de l'Asie à partir du Québec, il y a un pays complet à traverser. Quand le bois part du Québec, il est déjà plus cher que celui de la Colombie-Britannique, alors quand on lui fait traverser le pays, il devient encore beaucoup plus cher. Donc, ce n'est pas facile, sur le plan financier, de l'envoyer en Asie.

Il est évident que le principal avantage que nous avons est la proximité du marché américain, et cet avantage est affaibli par des contraintes commerciales. C'est pour cela que de plus en plus de personnes commencent à se tourner vers les marchés internationaux. Mais c'est encore au compte-goutte par rapport au volume global de bois que nous exportons.

• (1045)

[Traduction]

M. Avrim Lazar: Ce n'est pas une question de choix. Entendons-nous bien; le marché américain est merveilleux. Il le redeviendra: sa population est en croissance; ils auront encore besoin de maisons. Nous avons regardé les achats de tentes aux États-Unis, et les gens n'ont pas l'air d'emménager dans des tentes! Avant longtemps, ils recommenceront à construire des maisons.

Alors, le marché américain sera bon pour nous et nous aurions tort de penser qu'il s'agit du seul marché pour nous. Il est clair que nous devons aller du côté de l'Asie. Et pour tout dire, l'industrie forestière du Canada figure parmi les principaux exportateurs canadiens vers l'Inde, la Corée et la Chine. Nous sommes déjà présents dans tous les grands marchés. Nous pouvons faire plus encore, et le gouvernement peut vraiment nous aider à accéder à ces marchés, où les partenariats public-privé ont fait leur entrée. C'est comme ça que les affaires se font dans un grand nombre de ces marchés. Alors, oui, nous pouvons y avoir une place importante.

La demande mondiale de produits forestiers est appelée à augmenter d'environ 2 p. 100 par année. C'est considérable. La demande de papier journal en Amérique du Nord devrait diminuer. La demande de papier en Amérique du Nord diminuera probablement, mais nous serons en mesure de vendre du bois. Notre pâte sera concurrentielle à l'échelle internationale. Ce produit ne peut être imité, et il présente de grandes qualités. Il est très difficile pour les

pays ayant peu de ressources forestières d'en produire. Alors nous vendrons de la pâte partout dans le monde, et nous vendrons du papier journal. Le marché pour le papier journal en Inde est à la hausse, parce que les Indiens adorent les journaux.

Alors il existe des marchés, et le gouvernement peut apporter sa contribution.

Le président: Monsieur Garneau.

M. Marc Garneau: Non, ça va pour moi. Je céderai mon temps à quelqu'un d'autre.

Le président: Monsieur Lake.

M. Mike Lake (Edmonton—Mill Woods—Beaumont, PCC): Merci, monsieur le président.

Je tiens à remercier les témoins d'être ici aujourd'hui. Il est intéressant d'entendre différents points de vue. Au cours de notre étude, nous nous pencherons entre autres sur un vaste éventail d'industries. Je crois que l'un des points que nous avons en commun — bien que nous ayons peut-être une opinion différente sur les moyens de régler le problème — est que nous voulons aider les Canadiens à subvenir aux besoins de leur famille, de façon à ce qu'ils puissent mettre du pain sur la table, payer leur hypothèque et assumer toutes les autres dépenses.

J'aimerais parler un peu du contexte mondial, si vous le permettez. Le sujet a été effleuré. Je crois que parfois, nous avons tendance à l'oublier. Plusieurs observateurs de l'extérieur — voire un nombre croissant — ont fait état de la force du Canada comparativement au reste du monde. En effet, on a pu lire dans le *Daily Telegraph* de Londres:

« Si le reste du monde s'était comporté d'une manière aussi modeste et prudente, nous ne nous trouverions peut-être pas dans le borborygme actuel. » [Traduction]

Et dans *The Economist*, on peut lire:

« [...] dans notre monde en plein naufrage, le Canada tient lieu de bouée, en quelque sorte. Ses banques sont bien réglementées et solides [...] L'on craint surtout que les États-Unis entraînent le Canada dans leur récession. » [Traduction]

Je crois que nous percevons cet effet d'entraînement.

Toujours dans *The Economist*:

« M. Harper affirme à juste titre que son gouvernement a adopté des mesures prudentes pour aider le Canada à traverser une tempête qu'il ne pouvait éviter. » [Traduction]

Même le président Obama s'est prononcé sur le sujet:

« Vous savez, l'une des choses qui me frappent à propos du Canada est qu'il a su, en plein coeur de l'énorme crise économique que nous connaissons actuellement, se montrer plutôt habile dans sa gestion du système financier et de l'économie, ce qui n'a pas toujours été le cas des États-Unis. » [Traduction]

Tout récemment, *The Wall Street Journal* s'intéressait à la question du logement:

« Le Canada est voisin du plus grand marché au monde; les dommages collatéraux de la crise financière et immobilière aux États-Unis ne peuvent être évités. Les réductions d'impôt accordées en 2007 ont permis au Canada d'amortir le coup et d'esquiver la récession. » [Traduction]

Il y a donc beaucoup d'observations à notre sujet. En fait, le Fonds monétaire international parlait l'autre jour de la force du Canada par rapport au reste du monde. Le Fonds monétaire international et l'Organisation de coopération et de développement économiques ont aussi affirmé que le Canada se redresserait plus rapidement et se retrouverait en meilleure posture que presque tous les autres pays en raison des mesures qu'il a prises.

Manifestement, nous mettons l'accent avant tout sur le secteur forestier aujourd'hui, mais je crois qu'il est important que nous gardions une vue d'ensemble, car pour mesurer le succès réel des industries que nous étudierons nous devons déterminer s'il y a une reprise possible de la demande en général. Je crois que la clé du succès à long terme de toutes les industries dont nous discuterons serait si la demande pouvait reprendre du côté des États-Unis, malgré leur déficit de 1,75 trillion de dollars, et si nous pouvions faire de même ici grâce à notre plan de relance, beaucoup plus modeste.

Je ne demande pas vraiment de réponse. Je crois voir certaines personnes acquiescer d'un signe de tête à la table. Mais j'aimerais maintenant en venir à des questions précises, si vous le permettez.

Tout d'abord, j'aimerais poser rapidement une question à M. Lazar sur la répartition du secteur par région. Pourriez-vous nous donner un aperçu des régions qui oeuvrent dans l'industrie et de leur importance, en pour cent, dans cette industrie?

• (1050)

M. Avrim Lazar: Cette information doit se trouver quelque part dans notre document qui présente un ensemble de faits. Il est actuellement en cours de traduction. Mais je peux vous dire que l'industrie est plutôt bien répartie entre la Colombie-Britannique et le Québec, où elle est plus importante. Elle est très présente dans la région de l'Atlantique. Bien qu'en nombre absolu elle ne soit pas si importante, cette industrie contribue largement à l'économie de la région de l'Atlantique. Elle est également active en Ontario et en Alberta ainsi qu'en Saskatchewan dans une moindre mesure.

On peut toutefois dire qu'elle est bien dispersée d'un océan à l'autre. Elle est la source d'une grande partie des emplois de l'ensemble du pays. Elle revêt, bien sûr, une énorme importance pour les collectivités rurales. Au Canada, l'économie de 300 collectivités rurales dépend de l'industrie des produits forestiers.

Si on compte les emplois directs et indirects, cette industrie génère entre 800 000 et 900 000 emplois au pays. Les données du Service canadien des forêts et de Statistique Canada sont considérablement plus élevées. Je crois qu'avec cette tourmente, les gens ont de la difficulté à s'y retrouver.

Il ne s'agit pas d'une industrie propre à la Colombie-Britannique ou au Québec. C'est une industrie canadienne.

M. Mike Lake: Je sais que mes collègues, Jacques Gourde et Daniel Petit, ont dû apporter d'importantes modifications à leur horaire pour être présents aujourd'hui. M. Dick Harris de la Colombie-Britannique et, bien sûr, M. Chris Warkentin du nord-ouest de l'Alberta, sont également présents.

Par conséquent, je crois que nous voyons un peu où vous voulez en venir.

Vous abordez la question du transport ferroviaire comme un problème. Mais que devrait faire le gouvernement pour le corriger? Selon vous, comment le gouvernement devrait-il composer avec cette situation?

Le président: Vous avez 30 secondes.

M. Avrim Lazar: Au moment où je vous parle, un atelier est actuellement en cours à ce sujet. Par le passé, nous avons avancé quelques idées et le gouvernement a adopté le projet de loi C-8. Cette action a été utile, mais en raison des nouvelles conditions économiques, elle n'est pas suffisante.

S'il nous invite, nous prévoyons participer aux activités du comité sur les transports ainsi qu'aux activités de tout autre comité qui se montrerait intéressé. Nous comparâtrons sans doute devant le

caucus sur les forêts et le ministre Baird pour présenter certaines suggestions très solides.

La situation est pressante. Notre pays ne peut plus se permettre de subventionner les actionnaires du CN aux dépens des collectivités rurales.

Le président: Merci, monsieur Lazar.

Monsieur Bouchard.

[Français]

M. Robert Bouchard: Merci, monsieur le président.

Ma question s'adresse à MM. Gagné, Chevrette et Roy.

Mardi, mon parti et moi-même avons déposé une motion à la Chambre des communes, laquelle a été appuyée par 152 députés contre 140. Dans cette motion, il est question d'aider l'industrie forestière au moyen de crédits d'impôt, de garanties de prêt et d'une politique consistant à favoriser l'utilisation du bois lorsque le gouvernement construit ou rénove des édifices qui lui appartiennent.

J'aimerais vous entendre brièvement au sujet cette motion, puisque vous allez parler tous les trois dans le temps qui m'est imparti. Cette motion vous paraît-elle réaliste et répond-t-elle aux besoins du secteur forestier?

On commence par M. Gagné.

• (1055)

M. Renaud Gagné: Tout à fait. À peu de choses près, c'est ce qu'on revendique depuis deux ans. Au Québec, on travaille à l'élaboration d'une politique d'utilisation du bois dans la construction d'édifices publics, de concert avec les municipalités, les universités et le ministère des Ressources naturelles. Cette politique vise à faire en sorte que dès qu'une municipalité projette de construire ou de rénover un édifice, elle demande automatiquement des soumissions favorisant l'utilisation du bois. Cela implique la formation des architectes et la modification du Code du bâtiment.

La motion va tout à fait dans le sens que l'on souhaite.

M. Robert Bouchard: Merci.

Monsieur Chevrette.

M. Guy Chevrette: Votre résolution reprend fort bien nos énoncés. J'ai discuté longuement avec M. Stockwell Day, il y a à peine 15 jours. Compte tenu des précisions qu'on donne ce matin, ce vote du Parlement devrait être unanime.

M. Robert Bouchard: Monsieur Roy.

M. André Roy: Ces mesures me paraissent tout à fait appropriées pour assurer un présent à une industrie qui a énormément d'avenir.

Dans un deuxième temps, il va falloir placer les pions à la bonne place et vanter l'aspect écologique du bois. Il faut rassurer le monde entier que la coupe d'un arbre est un geste qui peut être bon pour l'environnement. Chez nous, j'ai l'habitude de dire que ce ne sont pas les arbres qu'il faut sauver, mais les forêts. Tant qu'on a plus de forêts qu'on en avait la veille, l'exploitation et la coupe des arbres ne posent aucun problème.

M. Robert Bouchard: L'industrie forestière a-t-elle un avenir au Québec et au Canada?

M. André Roy: Peu de secteurs industriels peuvent imaginer un avenir aussi florissant que le secteur forestier. C'est curieux, mais je pense que dans 40 ans, on se battra sur terre pour l'utilisation des sols. Il faudra nous nourrir, et 9 milliards et demi d'humains ayant plus d'argent dans leurs poches consommeront. On se battra, tantôt, pour savoir si on doit utiliser les sols pour l'agriculture, pour les forêts ou pour d'autres fins. La construction d'autoroutes, les stationnements et les mégacentres d'achat ne seront plus à la mode. Les priorités reviendront à la bonne place. Il faudra nourrir les gens et les loger, et le bois sera aux premières loges. C'est indubitable, dans une perspective écologique.

Il faut convaincre tout le monde. Ainsi, les décisions immédiates seraient faciles à prendre.

M. Robert Bouchard: Monsieur Chevrette, avez-vous quelque chose à ajouter ou souhaitez-vous préciser ce que vous revendiquez?

M. Guy Chevrette: Je voudrais réitérer qu'il faut cesser de craindre l'entente sur le bois d'oeuvre et se demander si on veut une industrie forestière. Si c'est le cas, prenons les moyens pour la sauver. Pour votre information, il y a au Québec, en pleine crise économique, 700 projets à l'étude, que ce soit par le biais de centres de recherche du Québec ou du Canada, le CRIQ, FPInnovations, FERIC ou Paprican. Si on veut bénéficier de la recherche qui se fait présentement, il faut traverser la crise.

Les compagnies AbitibiBowater, Domtar ou Tembec ont toutes des projets d'études, des projets de produits à l'étude. Donnez-leur la chance de survivre, puisque le panier de produits est très intéressant.

En même temps, ça répond aussi un peu à un aspect de la question de M. Garneau.

M. Robert Bouchard: Monsieur Gagné, voulez-vous ajouter quelques mots?

M. Renaud Gagné: On croit tellement au secteur forestier que la FTQ, par le biais de son Fonds de solidarité, vient de faire l'acquisition des terrains d'Abitibi pour 70 millions de dollars. Si on n'y croyait pas, on n'aurait pas mis d'argent là-dedans.

[Traduction]

Le président: Merci beaucoup.

Je tiens tous à vous remercier pour votre présence et vos témoignages. Je sais que cette réunion a eu lieu avec un court préavis et que vous avez tous dû prendre des mesures extraordinaires pour être présents aujourd'hui. Je crois que les membres de ce comité sont maintenant mieux informés sur la situation de l'industrie des produits forestiers. Je crois qu'au point où nous en sommes, nous pouvons au moins élaborer quelque chose à partir de ce témoignage.

J'aimerais simplement dire aux membres que les responsables d'Industrie comparaitront devant notre comité le mardi suivant le congé. À ce moment, nous pourrions réserver 30 minutes pour discuter de l'orientation que nous désirons prendre. Est-ce que cela convient à tous les membres?

Des voix: C'est d'accord.

Le président: Bien.

Encore une fois, je tiens à vous remercier chaleureusement.

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes

Published under the authority of the Speaker of the House of Commons

**Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante :
Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address:
<http://www.parl.gc.ca>**

Le Président de la Chambre des communes accorde, par la présente, l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ce document à des fins éducatives et à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé de journal. Toute reproduction de ce document à des fins commerciales ou autres nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Président.

The Speaker of the House hereby grants permission to reproduce this document, in whole or in part, for use in schools and for other purposes such as private study, research, criticism, review or newspaper summary. Any commercial or other use or reproduction of this publication requires the express prior written authorization of the Speaker of the House of Commons.